

BULLETIN MUNICIPAL DE SAINT PARRES AUX TERTRES

LE PATROCLIEN Bien vire à St Parres



ENVIRONNEMENT p.26 Des composteurs à la cantine



DOSSIER P.16 La sobriété



TRAVAUX _{P.15} Rues Lafargue et Pochinot : la fin des travaux !



INSIDE E.Leclerc St Parres aux Tertres



epuis le 1er novembre 2022. E.Leclerc Saint Parres aux Tertres a tourné la page de communication sa systématique en boîtes Cette aux lettres. décision s'inscrit dans une démarche globale d'actions en faveur de la préservation de notre environnement. E.Leclerc continue son combat pour le pouvoir d'achat de tous, avec des prix bas tous les jours, et encore plus d'offres promotionnelles! aussi de consulter en temps réel votre solde de Tickets E.Leclerc, ou encore de jouer à des jeux qui vous sont proposés en permanence.



epuis chez vous, vous pouvez consulter tous nos catalogues et promotions toutes nos l'Application Mon sur E.Leclerc.Cetteapplication formidable est un d'accéder aux moven catalogues du moment. de suivre toute l'actualité de votre magasin, mais

vous connectant sur notre site internet (https://www.e.leclerc/ mag/e-leclerc-saintparres-aux-tertres), vous pouvez là-aussi retrouver tous nos catalogues et l'actualité de votre Notre site magasin. internet est aussi un lien d'accès direct aux services que nous proposons, comme ceux de l'agence de voyages, du Drive, ou encore du service Traiteur.



parce que mieux vous connaître, c'est mieux vous satisfaire, en adhérant au Programme Reconnaissace E.Leclerc à Troyes, vous recevrez les promotions qui vous ressemblent. Avec la Carte E.Leclerc, rendez-vous à l'accueil de l'Hypermarché pour commencer votre parcours personnalisé.



chaque semaine, nos équipes sont là pour vous accompagner et vous guider. Ces femmes et hommes répondent présents par leur sourire, leur bienveillance et leur professionnalisme. Ce lien humain est définitivement essentiel dans cette grande famille E.Leclerc.

À bientôt chez vous!



VERS PLUS DE SOBRIÉTÉ ...

Chères Patrocliennes et chers Patrocliens,

Une fois de plus, alors que les fêtes de fin d'année approchent, j'aurais souhaité vous annoncer que la situation de notre commune est revenue à la normale et que nos projets avancent comme prévu. Mais aujourd'hui, il nous faut à nouveau faire face à une nouvelle crise. l'une des plus graves depuis 2008. Après les crises sanitaires et politiques, la crise économique et sociale menace toutes les collectivités.

L'augmentation à prévoir des coûts de l'électricité et du gaz nous impose de faire une pause dans les investissements envisagés (aménagements du stade et voirie). Comme prévu dans notre programme, nous avons commencé le passage

de l'éclairage public en LED. Il nous faut désormais l'accélérer pour diminuer nos dépenses énergétiques et vous préserver le plus longtemps possible des augmentations d'impôts. Nous tenons bon malgré tout! Un travail énorme est fourni par mes adjoints et par les responsables de services afin de gérer le budget et de trouver des sources d'économie, tout en maintenant un niveau de service satisfaisant pour vous.

Malgré tout, il y a aussi de bonnes nouvelles, en particulier dans le domaine de la circulation. Le conseil départemental, Troyes Champagne Métropole et la mairie de Saint Parres aux Tertres se sont mis d'accord sur l'aménagement de l'entrée et de la sortie de notre commune. Le coût de ces réalisations est conséquent (1,7 million

d'euros). Ce projet. fruit de notre travail acharné durant ces deux premières années de mandat, est une grande satisfaction. Nos demandes ont été prises en considération au sein du comité de pilotage. Plus d'une dizaine de réunions techniques intercommunales et départementales et de nombreuses rencontres avec François BAROIN et Philippe PICHERY ont permis d'analyser toutes les options envisageables.

L'équipe municipale et moi-même vous souhaitons une belle fin d'année 2022 et vous présentons nos meilleurs vœux pour 2023. Nous restons à votre écoute.

Prenez soin de vous.

DANS LE RETRO

- Journées du patrimoine
- Semaine du goût
- Octobre rose
- Téléthon

LA MAIRIE VOUS **INFORME**

- Nouvelle ASVP
- Projet de plan de circulation
- Voeux du maire

TRAVAUX

Rue Paul Lafarque

DOSSIER

 La sobriété énergétique

JEUNESSE

 Accueils de loisirs de la Toussaint

SOLIDARITÉ - SOCIAL

Colis de Noël

CADRE DE VIE ENVIRONNEMENT

- Astuce écolo
- Composteurs
- Sortie chauve-souris
- Sapinade

CULTURE

La bibliothèque

AGENDA ET CALENDRIER

ZOOM SUR

Ramassage du tri

ÉCONOMIE/EMPLOI

Leroy Merlin

ASSOCIATIONS

Toutes les infos



POUR SE DIVERTIR

TRIBUNE LIBRE

INFOS PRATIQUES

LE PATROCLIEN

Responsable de la publication : Magali CHABROL

Editeur:

Mairie de Saint Parres aux Tertres

Responsable de la publicité : Sylvie CHAUVIER

Conception:

SYSCOM' (03 25 75 79 92) 6, rue Archimède 10600 La Chapelle Saint Luc www.agence-syscom.com

Impression: LA RENAISSANCE (03 25 70 44 70) 10, avenue des Tirverts 10150 Pont Sainte Marie

Dépôt légal: N° 1827/2001

Tirage: 1 600 exemplaires

Distribution:

Adrexo

Bulletin imprimé sur du papier recyclé NAUTII IS





#158 | LE PATROCLIEN | DÉCEMBRE 2022 - www.saintparresauxtertres.fr

Journées européennes du PATRIMOINE

LA 39^{ème} ÉDITION DES JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE S'EST DÉROULÉE LE SAMEDI 17 ET LE DIMANCHE 18 SEPTEMBRE 2022

e samedi, la commission Vie culturelle avait organisé un après-midi jeux anciens en bois sur le parking de la bibliothèque. L'animation était assurée par la ludothèque La Trottinette. En fin d'après-midi, à la Grange, Magali CHABROL, adjointe au maire en charge de la Vie culturelle, et Arnaud POMARÈDE, conseiller municipal délégué, ont proposé un « quiz du patrimoine » aux enfants et une « dictée du patrimoine » aux adultes. Gatien, Robin et Adam ont ainsi remporté chacun un chèque-lire et Laetitia BONZANO un panier garni composé de savoureux produits locaux.

Le dimanche, avec la collaboration de l'Association pour le Patrimoine de Saint Parres aux Tertres, l'église et la nécropole ont reçu, de 14h à 17h, la visite d'une trentaine de personnes, venues essentiellement de la couronne troyenne, mais aussi pour certaines de la

Creuse. Elles ont apprécié les explications éclairées d'Isabelle LECLERCQ et de Jack HIRTZIG, guides d'un jour, qui leur ont fait découvrir le patrimoine patroclien. La Tuilerie des sœurs Oblates a également ouvert ses locaux en visite libre à une vingtaine de curieux des vieilles pierres.

Dans le cadre de ces Journées du patrimoine, la Maison du patrimoine de Saint-Julien-les-Villas avait également prêté à la commune une exposition constituée de 11 panneaux retraçant l'histoire de la création et l'évolution des mairies du secteur. Celle-ci a été installée à l'entrée du square Beltrame pendant presque un mois.

L'équipe municipale invite tous les volontaires à proposer des animations visant à faire découvrir notre patrimoine communal lors de la 40^{ème} édition des JEP, qui aura lieu les 16 et 17 septembre 2023.



LA RECETTE DU BONHEUR!

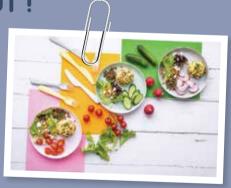
Le samedi 1er octobre, une quarantaine de spectateurs ont découvert la quadrature du bonheur selon Émilie du Châtelet, femme des Lumières et maîtresse de Voltaire, incarnée par Danièle ISRAËL. Seule sur scène. la comédienne de la compagnie **Théâtr'Âme** a partagé avec le public les réflexions de cette femme de lettres et mathématicienne sur les plaisirs de la vie. Un « Discours sur le bonheur » méconnu, paru très longtemps après la mort de son autrice et celle de Voltaire. remis en lumière ce soir-là à Saint Parres aux Tertres pour le plus grand bonheur de tous!



> AU RESTAURANT SCOLAIRE, LES ENFANTS ONT DU GOÛT!

La semaine du goût s'est déroulée du lundi 10 octobre au vendredi 14 octobre 2022 dans les locaux du restaurant scolaire. La thématique de cette année était « la découverte des saveurs », déclinée sur 4 jours :

- le lundi : journée sucrée (betteraves bio avec vinaigrette à la framboise)
- le mardi : journée amère (salade
- d'endives)
 le jeudi : journée salée (crêpe au caramel beurre salé)
 le vendredi : journée acide (filet de colin sauce citron).



Durant cette semaine festive, Audrey TALLEMET, responsable du service de restauration, a également animé **un jeu des saveurs**: les enfants devaient aider Gusto,

Une 2ème édition pour

OCTOBRE ROSE

e matin du dimanche 23 octobre 2022 a eu lieu la 2^{ème} édition d'*Octobre rose* organisée par le **conseil municipal des jeunes**, sous la houlette de Ludovic CRÉTÉ, conseiller municipal délégué, et par la mairie de Saint Parres aux Tertres.

Les marcheurs ont pris part à la randonnée de 10 kms tandis que les autres participants découvraient les différents stands associatifs animant la salle Deterre Chevalier: Donne ton soutif, Ligue contre le cancer, club de danse Chipsa Olé!, Street self defense Team Troyes. L'Atelier studio photo de Zoé MILLEROT avait également agrémenté les lieux d'une magnifique exposition photographique.

Malgré une fréquentation en baisse par rapport à l'année précédente (une cinquantaine de personnes), **cette nouvelle édition a per-** mis de récolter 538 € au bénéfice de la *Ligue* contre le cancer.

Le CMJ et la municipalité remercient tous les participants et les associations qui ont contribué à la réussite de cette manifestation.





5 décembre : Normage aux morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie.

SAINT PARRES N'OUBLIE PAS...

Cérémonie de commémoration de l'armistice du **11 novembre 1918**.







> CHORALES DE L'AVENT

UN 2ème OPUS APPRÉCIÉ

Les concerts de l'Avent se sont déroulés durant les week-ends, du 2 au 18 décembre 2022.

La **2**^{ème} **édition** de cet évènement a ravi le public, venu écouter les choristes de *Mes sons en scène* (dans le cadre du Téléthon), *L'Aubade, La Troupe* en duo avec *Coup d'chœur* et *Les Voix caillotines*. De beaux moments de partage qui ont plongé tout le monde dans **l'ambiance de Noël**!

UN TÉLÉTHON

haut en couleurs!

e week-end du 2 au 4 décembre, la municipalité, les associations et l'EHPAD *Villa du Tertre* se sont investis pour faire de la nouvelle édition patroclienne du Téléthon une grande réussite. Le thème de cette année était « Colore ton téléthon ».

L'édition 2022 s'est ouverte le vendredi 2 décembre à la salle Deterre Chevalier par la prestation de l'ensemble *Citizen'cuivres* de la Chapelle-Saint-Luc. La soirée s'est poursuivie par le spectacle humoristique, mêlant chants et théâtre, de la chorale *Mes Sons en scène*. Les élèves du groupe scolaire ont également apporté leur contribution en interprétant des chansons apprises en classe. Afin de récolter plus de fonds, différents stands proposaient des ventes d'objets fabriqués par les membres de l'*UNRPA*, de miel communal de Saint Parres aux Tertres, de livres, de jouets ... Les participants pouvaient également se sustenter grâce à la buvette et aux crêpes du *Comité des Fêtes* et de la *Gymnastique volontaire* patroclienne.

Le samedi 3 décembre, diverses animations ont été proposées en journée à la Villa du Tertre. Le groupe Juke box assurait l'ambiance musicale tandis que Mme MALEZIEUX, directrice de l'EHPAD, et son équipe tenaient plusieurs stands : vente de décorations

de Noël fabriquées par les résidents, gâteaux et buvette. Le samedi soir, la comédie musicale de la troupe *Insieme* a fait l'unanimité auprès du public.

Pour clôturer ce week-end bien chargé, les activités du dimanche 4 décembre s'adressaient aux adeptes du sport : un tournoi interne de la section tennis de l'AS du Tertre et, au stade, un tournoi de football pour les jeunes.

En amont de ce week-end, l'association *Patro cap's* avait mis en vente une capsule de champagne peinte à la main et **l'équipe de la bibliothèque municipale** avait organisé une vente de livres de poche et un défi intitulé « 4 titres pour un poème ».

L'équipe municipale remercie les associations, l'EHPAD Villa du Tertre, le groupe scolaire, l'équipe de la bibliothèque et le centre commercial Leclerc pour leur investissement.



LA SOIRÉE DU 2 DÉCEMBRE A PERMIS DE RÉCOLTER 1 080 € AU PROFIT DE L'AFM TÉLÉTHON.

Fonctionnement des

SANITAIRES DU CIMETIÈRE

es habitants ont alerté la mairie au sujet de la non accessibilité aux sanitaires du cimetière et ont souligné la nécessité, surtout pour les personnes âgées, de disposer de lieux d'aisance, en particulier lorsque les obsèques durent plus d'une heure.

Il est vrai qu'il y a quelques années, ces installations étaient ouvertes au public et rendaient service aux visiteurs venus honorer leurs défunts. Malheureusement, le temps, le qel des conduites et les diverses

incivilités ont dégradé ces équipements qui ne sont aujourd'hui plus disponibles en toute sécurité.

La remise aux normes a été évoquée à plusieurs reprises au sein du conseil municipal et les services



techniques ont étudié la question. Il s'avère qu'il faudrait reconditionner complètement les locaux existants afin qu'ils puissent être conformes aux exigences et accessibilité réglementaires actuelles. Ceci représente un investissement conséquent et un budget dont la commune ne dispose pas pour le moment.

Bien que le cimetière soit un lieu public appartenant au domaine communal, les sanitaires ne sont pas des équipements obligatoires. Pour autant, l'équipe municipale est

consciente du problème et mettra tout en œuvre pour permettre aux personnes fréquentant ce lieu de disposer de plus de commodités, et ceci le plus rapidement possible. Encore un peu de patience ...



> UNE A.S.V.P. AU SERVICE DE LA SÉCURITÉ DES PATROCLIENS

Entrée dans la fonction publique territoriale le 14 novembre 2016, exerçant précédemment au sein de Troyes Champagne Métropole, Marina BIGOURET a pris ses fonctions à la mairie de Saint Parres aux Tertres le 17 octobre dernier, en qualité d'Agent de Surveillance de la Voie Publique (A.S.V.P.). Elle est chargée de la surveillance de la voie publique et de la prévention aux abords des lieux et bâtiments publics. Agréée par le procureur de la République et assermentée par le juge d'instance, elle sera un soutien à notre police municipale mutualisée de par ses missions de prévention nécessaires au maintien du bon ordre, de la sûreté, de la salubrité et de la tranquillité publiques.

14, rue de la gare 10800 Buchères

Bureau : **03 25 73 19 73** Fax : **03 25 41 99 65**

contact@brm.fr www.brm.fr





Extrait de la séance du conseil DU 21 SEPTEMBRE 2022

LE CONSEIL MUNICIPAL

EXAMEN DES RAPPORTS D'ÉVALUATION ADOPTÉS PAR LA CLECRT DE TCM

APPROUVE le rapport d'évaluation de la *Commission* locale d'évaluation des charges et des ressources transférées concernant le transfert obligatoire à la communauté de Troyes Champagne Métropole de la compétence eaux pluviales exercée par la commune jusqu'au 31/12/2019.

APPROUVE le rapport d'évaluation de la CLECRT concernant la restitution à la commune de Sainte-Savine de l'aide financière de 31 639€ allouée par la communauté de Troyes Champagne Métropole au club Sainte-Savine Basket dont la section féminine n'évolue plus en championnat nationale 1 à compter de la saison sportive 2022/2023.

EXAMEN DU RAPPORT ANNUEL DE TCM SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT SUR L'EXERCICE 2021

PREND ACTE de la présentation du rapport annuel 2021 sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement.

OUVERTURE DOMINICALE DES COMMERCES: ANNÉE 2023

ACCORDE la dérogation à la règle du repos dominical aux commerces de détail situés sur le territoire de Saint Parres aux Tertres pour les dimanches 3, 10, 17, 24 et 31 décembre 2023. **SOLLICITE L'AVIS** de Troves Champagne Métropole pour les commerces ayant demandé plus de 5 dimanches aux dates suivantes : 15 janvier, 25 juin, 2 juillet, 27 août, 3 septembre, 29 octobre et 26 novembre 2023, et **AUTORISE** le maire ou son représentant à prendre, avant le 31 décembre 2022, l'arrêté municipal permettant de fixer la liste des dimanches pendant lesquels les commerces de détail pourront déroger à la règle du repos dominical pour l'année 2023.

MISE EN PLACE DU DISPOSITIF DE PARTICIPATION **CITOYENNE**

APPROUVE la mise en place du dispositif « participation citoyenne » sur le territoire communal et AUTORISE le maire ou son représentant à signer le protocole de participation citoyenne avec le représentant de l'Etat.

TARIF D'ENTRÉE POUR LES CHORALES DE L'AVENT

AUTORISE le maire ou son représentant à signer les contrats d'engagement avec les troupes de choristes, fixe les droits d'entrée pour les concerts à 5€ par personne et par spectacle (gratuit pour les moins de 15 ans) et dit que les 843 billets bleus, numérotés de 157 à 1000, seront ajoutés à la régie de recettes des affaires culturelles et auront une valeur de 5€ le billet.

CONVENTION POUR LA MISE À DISPOSITION DE COMPOSTEURS COLLECTIFS PAR TCM

AUTORISE le maire ou son représentant à signer la convention de mise à disposition de composteurs collectifs par Troyes Champagne Métropole.

MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

DÉCIDE DE:

- créer un poste d'adjoint administratif principal de 2ème classe catégorie C en filière administrative à temps
- supprimer un poste créé par délibération du conseil municipal en date du 23 février 2022 sur la filière administrative en catégorie C (recrutement de l'ASVP sur la filière technique);
- modifier le tableau des effectifs en conséquence ;
- dire que les crédits nécessaires à la rémunération et au paiement des charges sociales sont inscrits au budget de l'exercice 2022 et seront inscrits au budget primitif 2023.

Questions diverses:

M. GIRARDIN évoque la réception des avis de taxe foncière : certains administrés ont constaté une hausse d'environ 12% : M. NIEUWMUNSTER répond qu'il convient de regarder les pourcentages au dos de l'avis. Le taux de la taxe communale n'a pas changé (aucune augmentation n'a été votée). Ce sont les bases, ajustées par l'État et le taux de Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM), voté par l'intercommunalité (TCM), qui ont augmenté. L'augmentation du taux de TEOM s'explique notamment par la forte augmentation du coût de traitement des déchets (augmentation de 15 à 75 € la tonne - renouvellement des marchés publics).

M. HIRTZIG explique que bientôt sera mise en place la taxe incitative dont le principe est le suivant : plus vous triez, moins vous payez. M. HIRTZIG ajoute que l'on risque un jour de voir baisser les fréquences des services de collectes. [...]

M. HIRTZIG fait un point sur les stationnements illicites de gens du voyage : les voyageurs installés sur le stade André Gravelle ont quitté les lieux ce lundi 19 septembre en fin d'après-midi (installation samedi 17 septembre midi). Le Secrétaire général de la préfecture a agi très rapidement en prenant un arrêté de mise en demeure de quitter le territoire communal sous 24h à compter de la notification dudit arrêté (réalisée le 17 septembre 2022 en soirée).

Les voyageurs installés sur le site de l'ex-Alinéa sont, quant à eux, sur un terrain privé : un courrier est en préparation à destination du propriétaire pour le sensibiliser sur la nécessité d'empêcher de nouvelles installations (installation de roches autour du site par exemple).

Extrait de la séance du conseil

DU 20 OCTOBRE 2022

LE CONSEIL MUNICIPAL

DÉCIDE que l'éclairage public sera éteint la nuit de 22h30 à 6h sur l'ensemble de la commune (hors évènements exceptionnels) et charge le maire de prendre tout arrêté précisant les modalités d'application de cette mesure et d'en informer la population par tout moyen.

Questions diverses:

M. LECLERCQ a été sollicité lors du thé dansant du Comité des fêtes le 16 octobre 2022 sur le non

fonctionnement du chauffe-eau dans la salle Deterre Chevalier (coupé dans le cadre de la sobriété énergétique) : M. NIEUWMUNSTER va voir avec M. PESENTI (responsable des bâtiments communaux) ce qu'il est possible de faire (éventuelle mise en route ponctuelle). [...]

M. POMARÈDE demande quand l'éclairage public sera effectif dans le passage Brossolette / Hauts Vents : Mme PETIT n'a pas encore obtenu l'information. Elle se renseigne.

Extrait de la séance du conseil

DU 8 NOVEMBRE 2022

LE CONSEIL MUNICIPAL

MISE EN VENTE DE BIENS APPARTENANT À TROYES AUBE HABITAT

APPROUVE le plan de mise en vente de *Troyes Aube Habitat* concernant le patrimoine référencé sur la commune de Saint Parres aux Tertres (12 logements collectifs sis 2, 4 et 6, rue du Balcon du Tertre) et donne l'autorisation à *Troyes Aube Habitat* de procéder à cette mise en vente.

ÉTUDE DE FAISABILITÉ POUR LE REMPLACEMENT DE SYSTÈMES DE CHAUFFAGES COMMUNAUX

APPROUVE la réalisation en 2023 d'une étude de faisabilité comprenant un diagnostic énergétique pour le remplacement du système de chauffage de plusieurs bâtiments communaux que sont l'hôtel de ville (2, rue Henri Berthelot), la salle socioculturelle Deterre Chevalier (1, rue Henri Berthelot) et les 3 sites du groupe scolaire Brossolette-Ferry (7, rue Pierre Brossolette, 3 et 10, rue Jules Ferry). Estimation de l'étude à 30 500 € H.T., soit 36 600 € T.T.C.

ADOPTE le plan prévisionnel de financement.

AUTORISE le maire ou son représen-

tant à solliciter le concours financier de l'État au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR), de la région Grand Est et de tout autre organisme/institution susceptible de participer au financement de ce projet. S'ENGAGE à prendre en autofinancement communal la part qui ne serait pas obtenue au titre des subventions, en inscrivant au budget primitif 2023, section d'investissement, opération 10038 (travaux dans les bâtiments communaux) les crédits correspondants.

AMÉLIORATION DE L'INSTALLATION COMMUNALE D'ÉCLAIRAGE PUBLIC LE LONG DE LA RD 619

APPROUVE la réalisation, en 2023, des travaux d'amélioration de l'installation communale d'éclairage public le long de la route départementale 619 (avenues Taittinger, Barbusse et du Général de Gaulle).

S'ENGAGE à ce qu'un fonds de concours soit versé au SDEA, maître d'ouvrage, sur présentation d'un décompte définitif, dans les conditions des délibérations n°15 du 10 décembre 2021 et n°11 du 16 mars 2018 du bureau du SDEA. Ce fonds de concours est évalué provisoirement à 79 500 euros.

ADOPTE le plan prévisionnel de fi-

nancement pour la réalisation de ces travaux.

AUTORISE le maire ou son représentant à solliciter le concours financier de l'État au titre de la DETR, de la région Grand Est (*Climaxion* via les certificats d'économie d'énergie) et de tout autre organisme/institution susceptible de participer au financement de ce projet.

S'ENGAGE à prendre en autofinancement communal la part qui ne serait pas obtenue au titre des subventions, en inscrivant au budget primitif 2023, section d'investissement, opération 10039 (travaux sur les feux tricolores et éclairage public) les crédits correspondants.

DEMANDE au SDEA de désigner, s'il y a lieu, le coordonnateur pour l'hygiène et la sécurité du chantier, celui-ci étant rémunéré par le SDEA pour cette mission.

PRÉCISE que les installations d'éclairage public précitées, propriété de la commune, seront mises à disposition du SDEA en application de l'article L 1321.1 du Code général des collectivités territoriales.

LONGUEUR DE LA VOIRIE COMMUNALE 2022

APPROUVE l'arrêt de la longueur de

#158 | LE PATROCLIEN | DÉCEMBRE 2022 - www.saintparresauxtertres.fr

la voirie communale classée dans le domaine public communal pour l'année 2022 à 21 962 mètres linéaires.

ACCUEILS DE LOISIRS : SÉJOUR À LA BRESSE HIVER 2023

CONFIRME l'organisation du séjour proposé du 20 au 24 février 2023 à La Bresse dans les Vosges.

AUTORISE le maire ou son représentant à signer tout document relatif à ce séjour, notamment à régler les dépenses et à verser un acompte pour la validation du contrat d'hébergement. **APPROUVE** le projet de règlement du

SE RÉSERVE LE DROIT d'annuler ce séjour en cas de crise sanitaire empêchant celui-ci ou en cas d'inscriptions insuffisantes.

séiour.

FIXE le coût des participations des familles.

DIT que les pré-inscriptions seront acceptées à compter du lundi 5 décembre 2022 pour les familles patrocliennes et à compter du lundi 12 décembre 2022 pour les familles extérieures, iusqu'au vendredi 16 décembre 2022 inclus. Les pré-inscriptions seront enregistrées dans l'ordre chronologique de réception sous réserve que les dossiers soient complets. Les enfants prioritaires sont les enfants patrocliens n'ayant participé à aucun séjour antérieur ainsi que les enfants patrocliens inscrits en liste d'attente sur des séjours antérieurs (sous réserve, bien entendu, qu'ils aient déposé un dossier durant la période d'inscription).

TARIFS DES CONCESSIONS AU CIMETIÈRE POUR L'ANNÉE 2023

APPROUVE le maintien des tarifs des concessions funéraires et cinéraires

(caveaux cinéraires et colombarium) fixés en 2022 pour l'année 2023.

RÉPARTITION DU FONDS NATIONAL DE PÉRÉQUATION DES RESSOURCES INTERCOMMUNALES ET COMMUNALES POUR L'ANNÉE 2022

APPROUVE les modalités de répartition dérogatoire libre du fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC) de l'année 2022, adoptés dans le cadre de la délibération du conseil de communauté de Troyes Champagne Métropole en date du 13 octobre 2022.

SUPPRESSION DE LA PARTICIPATION DE L'ASSOCIATION FONCIÈRE DE REMEMBREMENT POUR L'UTILISATION DU MATÉRIEL BUREAUTIQUE ET INFORMATIQUE COMMUNAL

APPROUVE la suppression à compter de l'année 2023 des frais de participation de l'AFR pour l'utilisation du matériel bureautique et informatique communal.

VŒU RELATIF À LA LIMITATION DES DÉPENSES DES COMMUNES ET DES EDCI

SOUHAITE que l'État respecte le principe constitutionnel de libre administration des collectivités territoriales et le cadre législatif issu des lois de décentralisation de 1982-1983, notamment l'absence de transfert de charges.

DEMANDE à l'État de suspendre les réformes législatives susvisées et ouvre des négociations avec les associations représentatives du bloc communal.

Questions diverses:

- M. FRANCOIS a constaté, rue Pasteur, une parcelle fortement déboisée sur laquelle une caravane s'est installée. En 2013, des photos avaient été prises pour constater l'inondation de ce terrain. M. HIRTZIG répond que la police municipale est allée sur place et a rencontré les occupants: c'est une solution provisoire de s'installer à cet endroit (problème de logement). Si la situation dure, le maire en réfèrera aux services de la Police nationale ainsi qu'à la préfecture de l'Aube. M. FRANÇOIS ajoute que le terrain est très bien défriché pour une installation censée être provisoire : le maire lui précise qu'une prise de contact avec les utilisateurs a été faite cet été, ils ont déclaré qu'il s'agit d'un aménagement pour une utilisation comme terrain de loisirs. [..]
- M. LECLERCQ demande si Mme PETIT sait pourquoi les pylônes électriques rue Jean Jaurès vont être remplacés : il s'agit de travaux d'entretien réalisés par le concessionnaire ENEDIS.
- M. HIRTZIG demande que tout le monde ait une pensée pour M. Alain VERNEL, décédé le 23 octobre 2022, ainsi que pour son épouse et ses enfants. Alain VERNEL fut conseiller municipal de 1989 à 1995 et adjoint au maire de 1995 à 2001.





CIRCULATION... CA AVANCE!

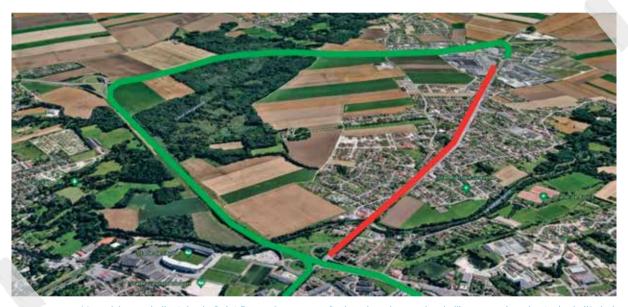
Le 11 octobre dernier s'est réuni le comité de pilotage chargé d'étudier les problèmes de circulation à Saint Parres aux Tertres.

taient présents : Philippe PICHERY, président du conseil départemental de l'Aube, Jacky RAGUIN, 1er vice-président de TCM, Christelle THIEBAUX, maire de Villechétif, Jack HIRTZIG, maire de Saint Parres aux Tertres, Maryse PETIT, Adrien NIEUWMUNSTER et Philippe LECLERCQ, adjoints au maire, des

élus départementaux, des chefs d'entreprise, des responsables d'associations et des ambassadeurs de quartier.

Jack HIRTZIG est revenu sur la méthode qui avait été acceptée en juillet 2021, à savoir des réunions techniques avec les services départementaux, intercommunaux et le cabinet C3i pour définir le diagnostic de la circulation (en groupe restreint).

L'objectif était de présenter en grand groupe un projet techniquement réalisable et cohérent à l'ensemble des membres du comité de pilotage.

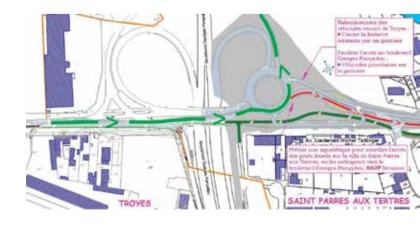


Vue aérienne de l'entrée de Saint Parres (on reconnaît, dans le coin gauche de l'image en bas, le stade de l'Aube). En rouge, la traversée de Saint Parres et en vert, la rocade.

UNE NOUVELLE ENTRÉE DE VILLE

Le projet validé est celui de la création d'un giratoire qui constituerait une nouvelle entrée de ville, accompagnée d'un réaménagement complet du secteur allant vers Foicy afin de :

- Sécuriser la sortie de la rue Pochinot
- Simplifier le déplacement des vélos vers Troyes
- Faciliter le stationnement des véhicules le long de l'avenue Taittinger
- Améliorer la sécurité du passage piéton afin que les enfants qui prennent le bus pour aller au collège soient protégés





Vue de la piste cyclable venant de Saint Parres et de la nouvelle configuration du stationnement.

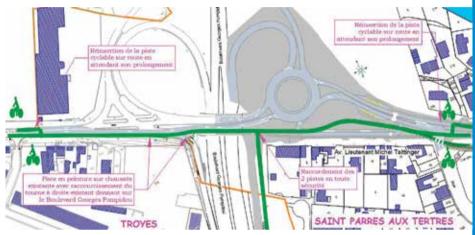
aint Parres

Cette nouvelle entrée de ville sera plus sûre pour tous les usagers et devrait contribuer à diminuer la pollution de l'air et le bruit, les camions et les voitures qui ne faisaient que traverser la commune étant naturellement dirigés vers la rocade. C'est

L'accès à la commune des personnes désirant se rendre dans **les commerces patrocliens** sera bien sûr préservé, même pendant la durée des travaux.

dans ce but que sera fait cet

aménagement.



L'objectif premier de ces

aménagements est de pousser les usagers à passer par la rocade. Pour ce faire, la bretelle d'accès allant du boulevard Pompidou à Saint Parres aux Tertres sera neutralisée et consacrée aux déplacements

doux. Les usagers se rendant dans la commune emprunteront la sortie

située après le pont pour ensuite

prendre le giratoire.



Répartition sur les deux giratoires (Saint Parres et Villechétif)

Vue globale de la circulation entre Saint Parres et Villechétif

UNE SORTIE DE ROCADE RÉAMÉNAGÉE

À la sortie de la commune, vers le centre commercial *Leclerc*, le département a prévu d'élargir la bretelle de sortie afin de fluidifier le passage. M. LE HEN, directeur du magasin *Leclerc*, envisage quant à lui de créer un accès plus direct vers son hypermarché.

Tous les acteurs et les décideurs sont ainsi en tout point alignés sur une position commune visant à fluidifier la circulation et rendre attractive l'utilisation de la rocade.

DES P.A.V. SURCHARGÉS

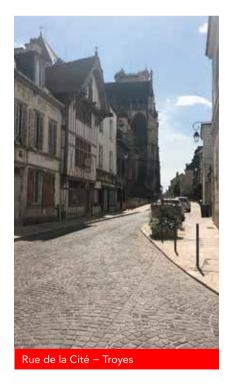
lusieurs personnes ont signalé à la mairie des soucis concernant certains points d'apport volontaire (bennes à verre et à papier) qui n'étaient pas vidés assez régulièrement et débordaient. Les services techniques municipaux ont tout mis en œuvre pour que ces containers soient vidés le plus rapidement possible.

Pour rappel, la collecte des P.A.V. est une compétence de Troyes Champagne Métropole. Il semblerait que leur service rencontre des problèmes de manque de personnel depuis quelques temps.

> LES VOEUX DU MAIRE EN VIDÉO

Retrouvez les voeux du maire et le bilan de l'année en images sur la page Facebook et sur le site internet de la mairie

(www.saintparresauxtertres.fr) **début janvier 2023**.





- Terrassement
- Assainissement
- Routes
- Industriels
- Revêtements spéciaux
- Réseaux divers



Eiffage RouteAgence de Troyes
Tél.: 03 25 76 24 24





es travaux des rues Paul Lafargue et Jules Pochinot, démarrés en avril dernier, sont terminés. Outre les travaux de voirie, il a été procédé au renouvellement de la conduite d'eau potable et à l'enfouissement de tous les réseaux d'électricité, des télécommunications et de l'éclairage public. La chaussée de la rue Paul Lafargue a été rénovée. Les trottoirs ont été réalisés en enrobés drainants qui permettent aux eaux pluviales de s'infiltrer plus facilement.

Les candélabres ont été changés et équipés d'**ampoules LED**.

Dans la rue Jules Pochinot, les travaux ont consisté à **renforcer le réseau d'eau potable** sur un tronçon situé entre la rue Paul Lafargue et la rue Edouard Vaillant.

Les habitants rencontrés lors des réunions de chantier ont fait part à l'équipe municipale de leur satisfaction concernant ces travaux de voirie

Saint Parrez à l'heure de LA SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

POUR RÉPONDRE À L'URGENCE DU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET DE LA CRISE ÉNÉRGÉTIQUE, LA COMMUNE A DÉCIDÉ DE PRENDRE UN CERTAIN NOMBRE DE MESURES.

a situation actuelle nous amène à devoir repenser profondément notre manière de vivre. Les choix raisonnables et réfléchis pris au long de ces 25 dernières années doivent être remis en cause. C'est pour cela que l'équipe municipale a décidé d'agir dans plusieurs domaines.

AGIR SUR LES BÂTIMENTS PUBLICS

Retarder la mise en chauffe et baisser la température

La première mesure prise afin de diminuer les consommations d'énergie a été de retarder la date de mise en route du chauffage et réduire la température de chauffe dans tous les bâtiments publics, mise à part l'école maternelle.

■ Remplacer les chaudières à gaz

La planification du remplacement des chaudières de 3 sites (salle Deterre Chevalier, école Brossolette et hôtel de ville) est à repenser. La simplicité serait de remplacer les chaudières gaz actuelles arrivées à bout de souffle par des chaudières gaz nouvelle génération et l'affaire serait réglée... Mais est-ce la bonne solution dans un contexte où le prix du gaz va doubler, voire même quadrupler pour les collectivités comme la nôtre?



L'État apporte aux collectivités une aide financière afin d'envisager la mise en place d'autres solutions, plus économiques et plus écologiques. Grâce à cette subvention, la commune a décidé de faire appel à un bureau d'études qui effectuera un audit énergétique et proposera d'autres moyens pour chauffer les 1200m² de l'hôtel de ville, les 825 m² de la salle Deterre Chevalier et les 780 m² de l'école Brossolette.

Plusieurs systèmes existent pour produire de la chaleur sans utiliser directement les énergies fossiles : les pompes à chaleur géothermique ou à système d'échange air/eau ou air/air, la biomasse ... toutes les pistes peuvent être étudiées afin de

s'orienter vers une technologie la moins polluante possible, utilisant les énergies renouvelables. Il faudra cependant vérifier que les différentes solutions envisagées sont compatibles avec les installations existantes (radiateurs en fonte et en acier), respectent les critères des Bâtiments de France et que les chaufferies sont dimensionnées pour accueillir les nouveaux équipements nécessaires.

Ce moment de réflexion est extrêmement important et déterminant pour l'avenir de la commune et de son environnement. C'est pourquoi le maire a confié à son 1er adjoint, Adrien NIEUWMUNSTER, la mise en place d'un groupe de travail dédié à ce sujet.

La municipalité compte sur les compétences des agents techniques municipaux pour prolonger la vie des installations actuelles et minimiser les risques de panne en attendant que ce projet puisse être mené à terme.

■ Produire sa propre électricité

L'installation de panneaux photovoltaïques sur le toit du bâtiment des services techniques est également à l'étude. Si les différentes expertises autorisent le projet, la mairie espère équiper ces 840 m² de toit-terrasse de près de

200 panneaux qui permettraient de produire environ 79 kilowatts-crête en autoconsommation. Cette électricité autoproduite devrait alimenter plusieurs bâtiments communaux et, après amortissement, limiter l'impact des augmentations tarifaires à venir.

AGIR SUR L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

■ Réduire la durée de l'éclairage public

La commune a demandé au SDEA (Syndicat départemental de l'énergie de l'Aube), qui a délégation pour gérer l'éclairage public communal, de procéder le plus tôt possible à l'extinction de l'éclairage public entre 22h30 et 6h du matin, soit 7h30 de coupure nocturne dans toute la commune. Cela devrait permettre de diminuer la consommation énergétique de l'éclairage public communal d'environ 55 %.

Remplacer progressivement les ampoules par des LED

La commune souhaite également, dans le courant de l'année 2023, remplacer par des LED les ampoules des candélabres des avenues Taittinger, Barbusse et de Gaulle, ce qui pourrait générer environ 50 % d'économie d'énergie dans ces rues.

■ Installer de nouvelles horloges

Afin d'améliorer le fonctionnement de l'éclairage public, la commune remplacera tous les dispositifs de mise en marche actuels par de nouvelles horloges, plus performantes et plus simples à régler.

Ces différentes mesures permettront de réduire la consommation énergétique afin de tenter de limiter les coûts dus aux augmentations tarifaires ρt de protéger l'environnement. Le but recherché par l'équipe municipale est de **ne pas être** contraint d'augmenter l'impôt, tout en maintenant au maximum la qualité de vie des Patrocliens.

> POURQUOI DES ILLUMINATIONS DE NOËL EN PÉRIODE DE SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE ?

Vue la période morose et incertaine, la municipalité a décidé de maintenir les illuminations de Noël, du 15 décembre 2022 au 3 janvier 2023, afin de faire briller les yeux des petits et des grands. Par souci d'économie, ces illuminations seront uniquement composées de LED

> FLASH INFO

Vous avez été destinataires d'un flyer relatif à la sobriété énergétique qui annonçait l'interruption de l'éclairage public patroclien de 22h30 à 6h du matin à partir de début décembre.

Suite à un problème de réception de fournitures, les services du SDEA ont informé la mairie qu'ils ne pourraient pas intervenir à la date prévue pour procéder à ce nouveau réglage.

La modification des horaires de l'éclairage public est donc reportée en 2023, dès que le SDEA sera en mesure d'y procéder.





#158 | LE PATROCLIEN | DÉCEMBRE 2022 - www.saintparresauxtertres.fr

ACCUEILS DE LOISIRS LA TOUSSAINT

DES VACANCES HORRIBLEMENT GÉNIALES!

onstres, sorcières, vampires, loups garous, citrouilles et araignées ont peuplé le centre de loisirs *Symp'art* durant ces 15 premiers jours de congés de l'année scolaire.

Les enfants des deux secteurs ont partagé les mêmes espaces, créant ainsi du lien entre eux. Cela a permis de faciliter les premières venues au centre de loisirs.

Les activités n'ont pas manqué durant ces vacances à la météo très clémente : sortie

à Womba parc, twirling bâton encadré par un champion de France, découverte des décors d'Halloween à Nigloland, promenade dans les rues de Saint Parres aux Tertres pour récolter des bonbons... Les grands jeux ont également plongé les jeunes dans l'univers et les légendes d'Halloween: ils ont dû délivrer leur ami coincé dans le manoir de la famille Addams et récupérer les jeux volés par Jack, en négociant avec la banque des créatures.

Vivement les prochains congés!









Inscriptions aux

ACCUEILS DE LOISIRS HIVER 2023

DU LUNDI 13 AU VENDREDI 24 FÉVRIER 2023

POUR LES ENFANTS ÂGÉS DE 3 à 6 ANS (scolarisés en maternelle):

L'accueil de loisirs aura lieu dans la salle Bernard Dufour de l'espace Pascale Paradis.

Horaires: du lundi au vendredi, de 7h15 à 12h15 et de 13h30 à 18h15.

POUR LES ENFANTS DE PLUS 6 ANS (scolarisés en élémentaire) :

L'accueil de loisirs aura lieu à l'espace Pascale Paradis

■ Horaires: du lundi au vendredi, de 7h15 à 12h15 et de 13h30 à 18h15.

POUR LES JEUNES SCOLARISÉS AU COLLÈGE ET JUSQU'À 17 ANS (INCLUS) :

L'accueil des ados aura lieu dans la salle ados du bâtiment de la restauration scolaire.

Horaires : de 14h à 18h15 (sauf les journées de sorties exceptionnelles).

Accueil uniquement la première semaine.

MODALITÉS D'INSCRIPTION:

Vous pouvez télécharger les fiches d'inscription sur le site internet : www.sympart.com, rubrique « inscriptions ».

Les inscriptions sont à faire UNIQUEMENT à l'espace Pascale Paradis, tous les jours, de 9h à 12h et de 14h à 17h, 10 bis rue Jules Ferry, ou par mail : inscriptionsympart@saintparresauxtertres.fr

- dès le lundi 2 janvier 2023 pour les enfants domiciliés et/ou scolarisés à Saint Parres aux Tertres
- **à compter du lundi 16 janvier 2023** pour les enfants extérieurs à la commune

Les inscriptions se feront uniquement par semaine bloquée, tant pour les centres que pour la cantine (aucune inscription à la journée ne sera possible).

Le nombre de places étant limité (30 maximum pour les maternelles et 60 pour les élémentaires/ados), les inscriptions des dossiers se feront par ordre d'arrivée et en respectant les dates en fonction de votre lieu d'habitation.

Pour toute nouvelle inscription aux accueils de loisirs pour l'année 2022-2023, merci de nous faire parvenir au préalable le dossier de renseignements dûment complété.

Les inscriptions et les désistements ne seront plus possibles après le 31 janvier 2023.



> STAGES DE FOOT 2023

Dans le cadre du partenariat avec l'ESTAC, Troyes Champagne Métropole et la commune de Saint Parres aux Tertres offrent aux jeunes Patrocliennes et Patrocliens des **stages de football durant l'été**.

Si vous êtes intéressé(e), **contactez M. MOCQUERY (à la mairie) au 03 25 72 12 35, à partir du 1**er février 2023.

> CADEAUX DE NOËL AUX AÎNÉS

Cette année encore, les membres du conseil municipal ont joué les lutins du père Noël pour préparer des paniers gourmands à destination des anciens de la commune.

La distribution est prévue du 10 au 17 décembre.

Les personnes absentes lors du passage des élus pourront récupérer leur cadeau à la mairie jusqu'au 13 janvier 2023 inclus. A partir du 14 janvier, les colis non distribués seront attribués au CCAS.

COLLECTE DE DONS DU SANG LE JEUDI 16 FÉVRIER 2023 À LA SALLE DETERRE CHEVALIER, DE 15H30 À 18H30

THÉ DANSANT DE LA SAINT-PATROCLE

fin de permettre aux aînés de se retrouver en toute convivialité, le maire et le conseil municipal ont le plaisir d'inviter les personnes âgées de plus de 70 ans et leurs conjoints le samedi 21 janvier 2023 à la salle Deterre Chevalier, de 15h à 19h. Dégustation

Téléphone :

de galette des rois, verre de l'amitié et animation musicale par l'orchestre de Yannick CHAMPION seront au programme.

Si vous souhaitez participer à cet après-midi, merci de bien vouloir retourner le coupon réponse ci-dessous à la mairie avant le 13 janvier 2023.





COUPON RÉPONSE

à retourner à la mairie pour le 13 janvier 2023 dernier délai (réservé uniquement aux Patrocliens à partir de 70 ans et à leurs conjoints)

Monsieur:	Âge	:
Madame :	Âge	:

Signature :

Aide ponetuelle aux ÉTUDIANTS

u vu de la conjoncture sanitaire et économique actuelle, le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) a décidé de reconduire l'aide ponctuelle aux étudiants patrocliens pour l'année 2023.

Les dossiers seront mis à disposition au secrétariat de la mairie et en ligne sur le site Internet de la commune (www.saintparresauxtertres.fr) entre le 19 décembre 2022 et le 20 janvier 2023.

LES DEMANDEURS DEVRONT SE MUNIR:

de l'avis d'imposition ou de nonimposition sur le revenu de l'année précédente (= avis d'impôt 2022 sur les revenus de l'année 2021) de toutes les personnes vivant au foyer

- d'un justificatif des prestations familiales du foyer
- d'un justificatif des prestations familiales de l'étudiant (allocation logement)
- de la dernière quittance de loyer ou facture d'électricité, de gaz, d'eau, de chauffage, d'assurance ... des parents
- de la dernière quittance de loyer ou facture d'électricité, de gaz, d'eau, de chauffage, d'assurance ... de l'étudiant si différent des parents



- du livret de famille
- d'une photocopie du dernier diplôme obtenu
- d'un justificatif d'inscription pour l'année en cours
- d'un justificatif des études de l'année antérieure (si études supérieures)
- des bulletins de salaire de l'étudiant si emploi saisonnier sur l'année précédente ou en cours
- du relevé d'identité bancaire (RIB) ou postal (RIP) de l'étudiant.

L'attribution se fera courant février 2023, après étude des dossiers par la commission administrative du CCAS.

> LES AMBASSADEURS À L'INITIATIVE D'UN 1^{ER} REPAS DE QUARTIER RÉUSSI

es ambassadeurs de quartier, en collaboration avec leurs élus référents et la municipalité, avaient donné rendez-vous aux habitants des

Mésanges, le dimanche 4 septembre, au 46 bis, avenue du Général De Gaulle

Une quarantaine de personnes ont répondu à l'invitation, chacun apportant de quoi régaler les convives. Le maire et plusieurs adjoints ont partagé l'apéritif avec tous

au moment où les participants faisaient connaissance.

train, chacun souhaitant faire de ce repas un moment d'échange amical et convivial ... qui espérons-le, se prolongera à d'autres occasions.

Les ambassadeurs remercient celles e ceux qui ont œuvré pour la réussite de

cette belle journée, ainsi que les familles présentes et les services techniques pour l'aide matérielle. Une mention particulière à Marie-Jeanne HERBILLON-LOUET et Damien LOUET qui ont permis à ce sympathique repas d'avoir lieu dans un magnifique environnement champêtre.

Les ambassadeurs des

autres quartiers n'ont pas été en reste puisque les suggestions qu'ils ont adressées à la mairie ont permis de résoudre efficacement et rapidement certains problèmes rencontrés dans les quartiers.



PLAN NATIONAL GRAND FROID

2022/2023

RECOMMANDATIONS AUX PERSONNES ÂGÉES OU HANDICAPÉES OU ISOI ÉES

onformément aux dispositions des articles L.121-6-1 et R.121-2 à R.121-12 du Code de l'action sociale et de la famille, les mairies doivent disposer d'un registre nominatif destiné à inscrire les personnes âgées ou en situation de handicap qui en font la demande.

Le maire doit recenser, à titre préventif et à leur demande ou à la requête d'un proche ou d'un tiers, les personnes répondant à certains critères, à savoir :

- les personnes adultes handicapées
- les personnes âgées de plus de 65 ans
- les personnes âgées de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail

qui vivent seules ou sont isolées familialement, géographiquement, affectivement;

et/ou qui présentent des difficultés à se déplacer seules à l'intérieur ou à l'extérieur du logement ou un handicap entravant leur autonomie;

et/ou qui résident dans un logement inadapté,

afin d'établir une liste des personnes susceptibles de nécessiter l'intervention des services sociaux et sanitaires en cas de risques exceptionnels et de déclenchement du plan Grand Froid.

Si ces critères vous concernent ou si vous connaissez une personne se trouvant dans ce cas, veuillez prendre contact avec la mairie pour l'inscription sur le registre nominatif dans le cadre du plan national Canicule et Grand Froid.

COUPON-REPONSE PLAN NATIONAL GRAND FROID 2022/2023

(à retourner à la mairie de Saint Parres aux Tertres)

Je soussigné(e) (nom et p	·énom)		
autorise la commune à m'ir	ıscrire 🔲 demande à la con	mmune l'inscription de la personne ci-	dessous mentionnée (1)
sur le registre nominatif des et Grand Froid.	personnes âgées ou handi	icapées créé dans le cadre du pla	ın national Canicule
Coordonnées de la personn	e à inscrire :		
Nom :	Prénom :	Date de naissa	ance :
Adresse :		Téléphone	· <u> </u>
Personne à prévenir en cas o	urgence (nom, prénom et	t n° de téléphone)	
Coordonnées du médecin	traitant :		
Coordonnées du service int	ervenant à domicile :		
(1) Veuillez préciser vos coor	données (nom, prénom, ad	dresse et n° de téléphone)	
	Date :	Signature :	

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enreaistrées dans un fichier informatisé par le Centre Communal d'Action Sociale de la commune de Saint Parres aux Tertres pour le plan national Grand Froid pour la protection des personnes âgées ou fragiles. La base légale du traitement est le consentement. Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants : Centre Communal d'Action Sociale de la commune de Saint Parres Aux Tertres. Les données sont conservées le temps de votre domiciliation dans la commune de Saint Parres aux Tertres. Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données. Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter le service chargé de l'exercice de ces droits: Direction Générale des Services de la commune de Saint Parres aux Tertres – CS 40064 – 10092 Troyes cedex. Si vous estimez, après nous avoir contacté, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL



UN SAPIN DE NOËL NATUREL OU ARTIFICIEL?

es fêtes de fin d'année approchent et la vente de sapins bat son plein. Il s'écoule en moyenne **6** millions de sapins par an, dont 1 million de sapins artificiels.

Une tradition pas toujours très écologique ... alors, pour faire un choix écoresponsable, réalisons oun petit comparatif.

SAPIN NATUREL VERSUS SAPIN ARTIFICIEL

SAPIN NATUREL

La majorité des arbres vendus en France ne sont pas arrachés dans la forêt mais **cultivés spécialement pour Noël**, sur une surface dédiée de plus de 5000 hectares, principalement dans le Poitou, la Bourgogne et le Jura.

Le sapin Nordman (variété représentant 75 % des ventes) provient le plus souvent des forêts du Danemark ou de Finlande. Ainsi, 3/4 des sapins naturels vendus ne sont ni locaux, ni français. Le transport alourdit dans ce cas le bilan carbone.

D'autre part, les forêts de conifères standardisées pour Noël sont généralement **pauvres en biodiversité** et participent à l'**acidification des sols**.

Pour choisir un sapin naturel plus écologique :

- Choisissez-le cultivé en France et labellisé (Fleurs de France, Plante bleue, Label Rouge)
- Choisissez un petit sapin, plus rapide à cultiver et qui coûtera moins en CO2 de sa création à sa destruction
- Après Noël, pensez à le déposer dans les points de collecte communaux afin qu'il soit recyclé en broyat (opération « Sapinade »).

Cependant, on peut se demander s'il est raisonnable de couper un arbre qui a mis entre 9 et 14 ans à pousser pour le conserver à peine quelques semaines dans son salon ...

SAPIN ARTIFICIEL

La grande majorité est fabriquée en Chine et dans le reste de l'Asie de l'Est, ce qui rend le bilan carbone lié à leur transport plus important que les sapins naturels.

Les sapins artificiels produisent l'équivalent de 8,1 kg de CO2 sur l'ensemble de leur cycle de production, contre 3,1 kg pour un sapin naturel. Pour faire en sorte que le sapin artificiel soit moins polluant qu'un sapin naturel, il faudrait le garder au minimum 20 ans, alors que la plupart ne sont gardés par les ménages que 6 ans en moyenne.

Il convient donc de faire attention à plusieurs critères avant d'opter pour un sapin artificiel :

- sa provenance
- le transport qu'il va nécessiter
- sa qualité qui lui assurera une meilleure durabilité



RÉFLÉCHIR AVANT DE FAIRE SON CHOIX

Avant de faire un choix, il convient donc d'examiner les avantages et les inconvénients de chaque type d'arbre afin de trouver celui qui correspondra le mieux à vos besoins et à votre usage personnel.

SAPIN NATUREL		SAPIN ARTIFICIEL	
Avantages	Inconvénients	Avantages	Inconvénients
 Absorbe du CO2 pendant sa croissance Labels garantissant sa production éthique et locale Possibilité d'être replanté (si en pot) Est 100 % naturel 	 Acidifie les sols Ne développe pas un écosystème car les variétés sont uniformi- sées 75 % des sapins vendus ne sont pas locaux Demande à être recyclé 	 Possibilité d'un grand sapin Ne perd pas ses épines Durable (à condition qu'il soit de qualité) Coût intéressant Léger et stockable 	 Produit du CO2 pour sa création et son transport Souvent jeté trop tôt (6 ans en moyenne) Provient souvent d'Asie Matériaux non écolo- giques, pas toujours recyclable

JE CHOISIS UN SAPIN NATUREL SI ...

- Je veux un petit sapin (moins d'1,50 m)
- Je peux le replanter dans mon jardin
- Je peux le recycler grâce à ma commune
- J'ai trouvé un sapin labelisé « made in France »
- J'ai connaissance de la variété de mon sapin (pas de Nordman)

JE CHOISIS UN SAPIN ARTIFICIEL SI ...

- Je veux un grand sapin d'au moins 1,80 m
- Je peux le stocker chez moi facilement
- Je suis prêt à investir financièrement dans un sapin durable de qualité
- Je suis prêt à le garder longtemps (au moins 15 ans)
- J'ai une source de chaleur particulière demandant un sapin non inflammable
- J'ai trouvé un sapin artificiel artisanal qui n'est pas fabriqué à la chaîne en Asie dans des conditions humaines et écologiques néfastes



Désormais, vous n'êtes plus obligé de vous limiter à un choix entre sapin naturel coupé et sapin artificiel. D'autres solutions sont possibles.

■ Le sapin à replanter

Contrairement aux sapins coupés traditionnels, qui ne peuvent être replantés dans le jardin après les fêtes, le **sapin en pot** est un arbre encore vivant. L'Association française des sapins de Noël livre plusieurs conseils pour l'entretenir durant les festivités. Il est notamment conseillé de l'arroser régulièrement et de le placer à côté d'une fenêtre pour lui permettre d'absorber la luminosité de l'extérieur. Attention toutefois à ne pas le placer près d'une source de chaleur, comme le chauffage ou la cheminée, qui pourrait l'assécher rapidement.



Vous avez désormais la possibilité de louer votre sapin chez un pépiniériste ou une entreprise spécialisée. Ces sociétés viennent le récupérer à domicile une fois les fêtes passées pour le replanter et lui offrir une seconde vie.

■ Le sapin fait maison

Internet regorge d'exemples de sapins à fabriquer soi-même, notamment ceux faits en bois, qui permettent aux plus bricoleurs d'apporter un brin de **créativité** aux fêtes de fin d'année. Dans l'optique d'un choix responsable, il est recommandé de le construire en utilisant des **matériaux de récupération** ou encore **des branches** trouvées lors de balades en forêt.

Vous n'avez plus qu'à choisir l'option qui vous conviendra le mieux ... et à passer de bonnes fêtes!



DES COMPOSTEURS

POUR LE RESTAURANT SCOLAIRE

ans le passé, les biodéchets étaient majoritairement traités avec les ordures ménagères. Pourtant, ces déchets organiques font partie du cycle du vivant. Ils représentent une matière riche en minéraux, idéale pour nourrir le sol et les plantations.

C'est pourquoi, **en partenariat avec Troyes Champagne Métropole**, la commune de

Saint Parres aux Tertres a fait le choix de doter le restaurant scolaire de **3 composteurs**.

De nombreuses personnes, dont MM. ABEL et MAGLOIRE, vice-présidents de Troyes Champagne Métropole, M. DU-QUESNOY, conseiller communautaire, MM. HIRTZIG, maire de Saint Parres aux Tertres et DAUTREVAUX, adjoint au maire, ont inauguré ces nouveaux bacs à compost lors d'une cérémonie qui s'est tenue le jeudi 13 octobre dernier. L'occasion pour cinq élèves de l'école Jules Ferry d'y verser symboliquement les premiers seaux de déchets. Cette opération vise également à former les générations futures aux techniques du tri et à leur faire prendre

conscience de la nécessité de

trier les déchets.



CHAUFFAGE - PLOMBERIE MARTY-BAILLIA

- InstallationDépannage
- Entretien • Fuel & gaz
- 03 25 71 01 34

bailliabenoit@gmail.com



AREAS Régis DUBOIS - Philippe SISTERNAS

Toutes Assurances Epargne, Placement, Retraite

65, Ave du Général de Gaulle 10410 St Parres aux Tertres Tél: 03.25.46.86.35

Fax: 03.25.46.86.53

À L'ÉCOUTE DES CHAUVES-SOURIS

patrocliennes



ans le cadre de l'Atlas de la Biodiversité
Communale et pour la deuxième année
consécutive, les Patrocliens ont été conviés,
le 28 septembre dernier, à participer à une
animation gratuite sur la vie des chauvessouris.

Une quinzaine de volontaires ont répondu à l'appel et se sont retrouvées à 19h à la salle des Conférences pour une présentation de la biologie de ce petit mammifère volant. Après cette partie théorique, les spécialistes du CPIE du Sud **Champagne** ont convié le groupe, muni d'appareils à ultra-sons et de lampes torches, à une **balade nocturne** à la rencontre de ces animaux mystérieux. Cette sortie en bordure du Marais de Villechétif fut couronnée de succès. La soirée étant douce. les chauves-souris ont été très actives et ont ravi les participants par leurs ballets incessants dans la lueur des lampes. Grâce aux appareils et au son spécifique émis par chaque espèce, les naturalistes en herbe ont pu déterminer la présence de nombreuses Pipistrelles et même d'une Noctule. Ils ont été enchantés par cette expérience et sont prêts à revenir pour de nouvelles aventures à la rencontre de la faune locale.

Rendez-vous est donc pris pour le printemps prochain, l'ABC ayant pu être prolongé de 6 mois.

> LA SAPINADE, POUR UN NOËL ÉCOCITOYEN

our la 3^{ème} fois, la commune collectera les sapins de Noël afin de les recycler.

Vous pourrez déposer vos sapins du 26 décembre 2022 au vendredi 20 janvier 2023 dans les points suivants :

Derrière la salle des
Conférences (au niveau de l'église, dans l'espace vert)
Derrière les points d'apport volontaire de la rue de la Cloche (en face de Jardiland)

- Face aux points d'apport volontaire de la rue Jean Jaurès (au niveau du champ)
- Rue Jean Jaurès, angle de la rue Pasteur (derrière les plots en plastique verts)
- Parking du stade, rue André Lavocat (au niveau des points d'apport volontaire)
- Rue Jules Pochinot (au niveau des points d'apport volontaire)
- Rue du Sentier des Grèves, dans l'espace vertMail Paul Gauguin, au

niveau des points d'apport volontaire

Rue de la Nagère, angle de l'impasse des Bleuets (dans l'espace vert, près des panneaux d'affichage)

Les sapins seront broyés.
Le broyat obtenu pourra
être récupéré par les
Patrocliens pour pailler
leur jardin à partir de fin
janvier, en contactant
la mairie pour prendre
rendez-vous. Le restant
sera utilisé dans les
espaces verts de la
commune.

À LA BIBLIOTHÈQUE...

ANIMATIONS DE FIN D'ANNÉE



ourant octobre, Benoît CHARRIER est venu interpréter ses « Contes et légendes fantastiques ». Une centaine d'enfants, dont ceux des accueils de loisirs, ont fait connaissance avec les fées et les lutins de Lorraine. Accordéon, guitare, yukulélé et clarinette l'ont accompagné durant cette magnifique matinée automnale.



En décembre, les tout-petits ont applaudi avec entrain Bérangère, Barbara et Claudette pour la dernière séance de « P'tit Bouquine » de l'année. La flûte traversière et les différents bruitages de la musicienne ont valorisé les comptines, jeux de doigts et lectures de Noël.

Afin de récolter des dons, la bibliothèque a participé au Téléthon avec 2 animations. La première consistait à mettre en vente des livres de poche et la seconde, à vous proposer un jeu ludique et créatif intitulé « 4 livres pour 1 poème ». Vous avez relevé ce défi en empilant 4 livres de votre choix afin de composer un poème, un haïku ou un message avec les titres des ouvrages. Les photos de vos créations seront exposées en janvier.



ÉCHANGES AVEC LA MDA

En novembre, l'équipe de la bibliothèque a procédé à un choix à la médiathèque départementale et à la mise en rayon de **400 CD, DVD, livres lus et livres CD**. Ils



Le coin détente



seront disponibles jusqu'au mois de mai. En janvier, ce sont **800 nouveaux livres qui seront accessibles**. Venez les découvrir, les emprunter et vous régaler!

CA BOUGE À LA BIBLI

Les bibliothécaires vous invitent à venir découvrir les espaces nouvellement réaménagés :

- un coin détente avec des chauffeuses confortables dans lesquelles vous pourrez vous installer et prendre le temps de lire un panel de programmes culturels ou de magazines;
- un coin « Notre sélection » (exposition thématique) vous permettra de découvrir différents documents sur un sujet



#158 | LE PATROCLIEN | DÉCEMBRE 2022 - www.saintparresauxtertres.fr

qui changera tous les mois; • un coin « Actualité » dans lequel vous trouverez des livres, CD ou DVD qui se rapportent aux évènements du moment.

En espérant que ces nouveaux espaces vous satisferont, l'équipe de la bibliothèque attend de vous recevoir avec impatience.



MOIS DES TOUT-PETITS

Avril est toujours un mois particulier pour la bibliothèque puisque c'est un moment fort de l'année où les animations sont consacrées aux enfants de moins de 3 ans. Cette année, elle accueillera **un spectacle nommé « Bloop, bulles et pop! »** dans lequel deux femmes grenouilles explorent l'univers de la salle de bain, **un atelier d'éveil sonore et sensoriel** ainsi que **des séances de lectures et comptines**. Le programme arrivera courant mars.

> HORAIRES D'OUVERTURE

■ Lundi : 14h - 18h30

■ Mercredi: 10h - 12h30 et 14h - 18h30

Vendredi : 14h - 18h30Samedi : 10h - 12h30

Fermeture du 18 au 27 décembre.

> APPEL À CANDIDATURES

La bibliothèque recherche un/des volontaires pour accueillir bénévolement, une fois par mois, les classes de CP/CE1 à la bibliothèque et leur faire la lecture. Les personnes intéréssées devront être disponibles les lundi et vendredi matin.

Pour plus d'informations, **contactez Barbara PLESTAN au 03 25 80 49 02**.

COUPS DE COEUR



Roman adulte Nature humaine / Serge JONCOUR / R JONC

Le vécu de la France de 1976 à 1999 dans « le monde des oubliés », celui des paysans. C'est un roman social qui parle d'enfance, de nature, d'amour, de mondialisation, de



politique, de progrès, d'écologie ... C'est une fresque époustouflante qui nous émeut, nous insurge, nous apaise, nous interpelle sur notre avenir. On referme ce livre à regret mais avec l'envie de partager avec tous ce beau moment de lecture.

Françoise P.

Roman adulte

La vie qu'on m'a choisie / Ellen Marie WISEMAN / R WISE

Aux Etats-Unis dans les années 30, les sombres secrets de la famille Blackwood et de l'âme humaine ... Ce livre nous entraîne dans un tourbillon d'émotions qui ne nous lâche pas. *Martine H.*



BD adulte

Nellie Bly, dans l'antre de la folie / Virginie OLLAGNIER

Pour mener son enquête, Nellie Bly se fait passer pour folle. L'histoire vraie de la pionnière du journalisme d'investigation et du reportage clandestin. Une bande-dessinée à lire! Barbara P.



AGENDA

ANIMATIONS À LA BIBLIOTHÈQUE

Toutes ces animations sont gratuites. Réservation au 03 25 80 49 02 (*).

DU 9 AU 28 JANVIER Exposition « 4 livres pour 1 poème »

Le Téléthon a été l'occasion d'un jeu ludique : créer un message avec des titres de livres en les empilant. Découvrez les réalisations des participants.

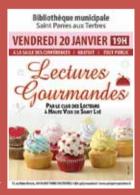
Aux horaires d'ouverture. Entrée libre



VENDREDI 20 JANVIER Lectures gourmandes

Dans le cadre de la Nuit de la lecture, le *Club des lecteurs à haute voix de Saint-Lyé* vient nous dévoiler son programme de lectures autour de la gourmandise. Alors, venez vous régaler!

À 19h, salle des Conférences. Tout public. Sur réservation*



Heures

VENDREDI 10 FÉVRIER P'tit Bouquine (jusqu'à 3 ans)

Lectures, comptines et jeux de doigts avec Barbara et Claudette, bibliothécaires, accompagnées par Bérangère BODIN, musicienne.

Séances à 9h45 et 10h45, à la bibliothèque. Sur réservation*



MARDI 14 FÉVRIER « Cendrillon » par Lucie GLINEL de la compagnie *Zygoptère*

Un château immense, un jardin magnifique, un prince qui s'ennuie, une jolie jeune fille, une belle-mère jalouse, deux sœurs tyranniques et ... une cheminée pleine de cendres. Ajoutez un bal et une marraine avec des pouvoirs magiques. Ça vous rappelle Cendrillon? Celle que Lucie raconte, accompagnée de son violon, est un brin décalée et pleine de vie. Plus que sa beauté, c'est sa folie joyeuse qui séduit le prince, fort peu emballé par la vie de roi guerrier qui lui est promise. Séances à 10h45 et 14h30, à la bibliothèque. Tout public dès 4 ans. Sur réservation*

CINÉMA

Les projections sont organisées par l'association Pierre Chaussin. Les séances ont lieu à 14h30 et 20h à la salle Deterre Chevalier. Entrée gratuite.

VENDREDI 13 JANVIER

Les Heures heureuses, documentaire français de Martine DEYRES (2022). Inédit à Troyes.

Projection en présence de la réalisatrice.

VENDREDI 10 FÉVRIER

Tabou, drame-romance portugais de Miguel GOMES (2012). **Inédit à Troyes**.



Little Palestine, journal d'un siège, documentaire palestinien d'Abdallah AL-KHATIB (2022) **Projection en présence de Raphaël PORTEILLA,**

projection en presence de Raphael PORTEILLA universitaire spécialiste de la Palestine.

Le détail des films est à retrouver sur le site Internet de la commune, rubrique manifestations culturelles, ou sur le site de l'association (pierrechaussin.net).

THÉÂTRE

SAMEDI 25 MARS

« LE CLUB DES POULETTES » PAR LA TROUPE COLAVERDEY

La troupe *Colaverdey* vous a divertis avec la pièce « Feu d'artifice ». La salle Deterre Chevalier n'était pas assez grande lors de la première représentation. Vous avez passé un bon moment, vous avez ri, vous avez oublié tous vos soucis, et êtes repartis contents et joyeux ... alors, venez voir leur nouvelle pièce!

« Le club des poulettes »,

le 25 mars à 20h30, salle Deterre Chevalier

Champcrotteux est une petite bourgade où il fait bon vivre ... Ou plutôt, où il faisait bon vivre ! En effet, depuis peu, une boîte de strip-tease, « Le Club des poulettes », est venue s'implanter dans le village. Ce qui n'est pas pour déplaire aux hommes du village qui y passent tous leurs week-ends ! Remontées contre ceux-ci, les femmes décident de passer à l'offensive et de frapper fort en laissant leurs maris complètement livrés à eux-mêmes. Sauf que ces derniers sont absolument incapables de se débrouiller tout seuls et finiront même par manger des tartines de cassoulet froid sur des biscottes.

Tarif : 8 € / Gratuit pour les moins de 16 ans Pas de réservation possible. Ouverture des portes à 20h, placement libre.

:158 | LE PATROCLIEN | DECEMBRE 2022 - www.saintparresauxtertres.fr

VOTRE CALENDRIER

À découper et à conserver!



DÉCEMBRE

Du samedi 10 au samedi 17 décembre :Distribution des cadeaux de fin d'année aux aînés

Du dimanche 18 au mardi 27 décembre : Fermeture de la bibliothèque

Dimanche 18 décembre, à 15h : Concert de la chorale *Les Voix caillotines*, salle Deterre Chevalier Lundi 19 décembre : Mise à disposition des dossiers de demande d'aide à destination des étudiants

Samedi 24 décembre, à 18h30 : Messe de la nuit de Noël à l'église

Dimanche 25 décembre, à 10h30 : Messe du jour de Noël à l'église

Lundi 26 décembre : Début de la collecte des sapins (sapinade)

FÉVRIER

Mercredi 1er **février** : Ouverture des inscriptions aux stages de football de l'ESTAC

Vendredi 10 février :

à 945 et 1045 : «P'tit bouquine» à la bibliothèque
 à 14h30 et 20h : Projection du film « Tabou », salle
 Deterre Chevalier

Du lundi 13 au vendredi 24 février : accueils de loisirs d'hiver

Mardi 14 février, à 10h45 et 14h30 : « Cendrillon » par Lucie GLINEL de la compagnie *Zygoptère*, à la bibliothèque

Du lundi 20 au vendredi 24 février : Séjour à la Bresse (accueils de loisirs)

Dimanche 26 février, à 12h : repas dansant du *Comité des fêtes*, salle Deterre Chevalier



Vendredi 10 mars, à 14h30 et 20h : Projection du film « Little Palestine, journal d'un siège », salle Deterre Chevalier

Samedi 25 mars 2023, à 20h30: pièce de théâtre « Le club des poulettes » par la *Cie Colaverdey*

JANVIER

Début janvier : mise en ligne des voeux du maire en vidéo et du bilan de l'année 2022 en images

Lundi 2 janvier : Ouverture des inscriptions aux accueils de loisirs d'hiver (enfants patrocliens)

Du 9 au 28 janvier : Exposition « 4 livres pour 1 poème » à la bibliothèque

Vendredi 13 janvier :

- Date limite de retour des coupons d'inscription au thé dansant de la Saint-Patrocle
- **à 14h30 et 20h** : Projection du film « Les Heures heureuses », salle Deterre Chevaliei

Lundi 16 janvier: Ouverture des inscriptions aux accueils de loisirs d'hiver (enfants extérieurs à la commune)

Vendredi 20 janvier :

- Fin de la collecte des sapins (sapinade
- Date limite pour le retour des dossiers de demande d'aide à destination des étudiants
- à 19h : « Lectures gourmandes » par le Club des lecteurs à haute voix de Saint-Lyé, salle des Conférences

Samedi 21 janvier, à 15h : Thé dansant de la Saint-Patrocle, salle Deterre Chevalier

Mardi 31 janvier : Clôture des inscriptions aux accueils de loisirs d'hiver

200m sur...



FIRST DE FLÉVILLE

LE CHEVAL DE LA COLLECTE SÉLECTIVE

Le Patroclien : Peux-tu te présenter brièvement ?

First de Fléville : Je suis une jument de trait Ardennaise (race locale) âgée de 7 ans. Je travaille pour la société Hippo-Écolo Services, située aux Loges Margueron, et j'assure la collecte du tri sélectif dans la commune de Saint Parres aux Tertres. J'ai succédé à Romain. qui profite aujourd'hui d'une retraite heureuse. Les autres chevaux et moi-même nous rendons également dans les communes de Saint-André-les-Vergers. Sainte-Savine. Les Noës-près-Troyes, Pont-Sainte-Marie, La Rivière-de-Corps, Creneyprès-Troyes, Saint-Julien-les-Villas, Bréviandes, Belley et Villechétif. Nous allons même en Haute-Marne collecter les déchets de Montier-en-Der, Rives-Dervoises et Wassy!



L. P.: Depuis combien de temps la collecte sélective est-elle réalisée à l'aide d'un cheval?

F. F.: Dans les zones d'habitat pavillonnaire de Saint Parres, la collecte est assurée depuis janvier 2016.

Le cheval constitue une solution d'avenir, écologique et économique.

L. P.: Comment se déroule une collecte hippomobile?

F.F.: J'assure le ramassage des déchets au porte-à-porte. Je les dépose ensuite dans l'un des points de regroupement à partir desquels le camion les collectera pour les acheminer au centre de traitement. À la fin de mon service, je rentre aux Loges Margueron et je reçois toutes les attentions et soins accordés à une véritable sportive : douche, massage, détente au pré avec mes congénères ... Je bénéficie également d'un suivi vétérinaire quotidien.

L. P. : Peut-on faire passer les chevaux partout ?

F .F.: Non. Certains territoires sont plus appropriés: habitat pavillonnaire, hyper centre-ville, centre-ville historique, campings et plages.

L. P.: Quelles quantités collectes-tu?

F. F.: Environ 1,5 tonne par jour de collecte.

L. P.: Quel matériel utilises-tu?

F. F.: Hippo-Écolo fait fabriquer spécialement des voitures de collecte adaptées aux contraintes particulières de chaque ville afin de garantir la sécurité et la performance

du service. À Saint Parres, une toute nouvelle voiture de collecte équipée d'une assistance électrique rechargée par un panneau photovoltaïque a été mise en service en janvier 2022 pour réduire mes efforts lorsque je dois gravir les côtes de la commune.

L. P.: Combien de temps travailles-tu chaque jour?

F.F.: Environ 4 heures mais seulement un jour sur deux.

L. P.: Réussis-tu à assurer le service même pendant l'hiver?

F.F.: Oui car, en hiver, on me met des fers spéciaux. Il m'arrive de continuer à collecter alors que les camions sont bloqués par la neige! Les autres chevaux et moimême assurons le service tous les jours, du 1er janvier au 31 décembre.

L. P.: Que devient ton crottin?

F. F.: Nous le ramassons et le donnons à tous les habitants qui nous en font la demande pour leur jardin.

L. P.: Pourquoi utiliser un cheval plutôt qu'un camion?

F. F.: Les avantages sont nombreux, notamment du point de vue écologique. Le bilan carbone du service de collecte est amélioré de 65% environ. La collecte hippomobile permet aussi de s'affranchir des variations des prix des énergies fossiles et de réduire le bruit et les nuisances. Un camion, c'est 1000 arrêts/démarrages par jour (consommation de 100 litres aux 100 km), alors qu'en complémentarité avec un cheval, il ne fait que 4 à 5 arrêts pour collecter les points de regroupement.

Côté humain, ce mode de collecte permet également de communiquer avec les habitants, qui sortent parfois à mon passage, et nous avons constaté une meilleure performance du tri avec + 20 % de produits valorisés!

L. P.: L'utilisation du cheval ne constitue-t-elle pas un retour en arrière ?

F.F.: Je ne pense pas. En effet, le cheval, dans son utilisation moderne, avec du matériel performant équipé des technologies modernes (aluminium, GPS ...), constitue à lui seul une énergie renouvelable et donc une solution d'avenir. Selon moi, choisir l'énergie cheval, c'est choisir de maîtriser les coûts à moyen et long terme.

L. P.: Quelle est ta relation avec les Patrocliens?

F. F.: Chaque mercredi, j'apprécie de retrouver certains habitants qui m'attendent pour me donner une petite récompense: des carottes, du pain dur ou un morceau de sucre. Je pense avoir une relation privilégiée avec eux.

L. P. : Quel est l'avenir des chevaux chez Hippo-Écolo?

F.F. : Ils travaillent jusqu'à l'âge de 10 à 12 ans, puis ils



sont cédés à des particuliers pour une utilisation de loisir en vue de leur garantir une retraite heureuse.

Merci à First de Fléville et à Alexandre CHAMPION, gérant chez *Hippo Écolo Services*, d'avoir bien voulu répondre aux questions du *Patroclien*.

LEROY MERLIN

RENONCE À S'INSTALLER

eroy Merlin a annoncé renoncer à son projet d'installation dans les locaux des anciens magasins Alinéa et Gifi.

Même si, d'un point de vue personnel, le maire, Jack HIRTZIG, regrette la décision prise par *Leroy Merlin*, il s'inquiétait tout de même des conséquences de la présence de la grande enseigne de bricolage sur les flux de circulation.

Pour autant, durant 2 ans, la commune de Saint Parres aux Tertres a accompagné la marque dans l'élaboration de son projet, lui prodiguant

des conseils et des mises en garde, toujours dans un esprit constructif.

Désormais, il faudra faire en sorte que cette partie de la zone *BeGreen* ne devienne pas le nouveau terrain de stationnement des gens du voyage.





PAPIERS CRAYONS

'assemblée générale s'est dé-

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

roulée le 19 septembre 2022 à l'école Pierre Brossolette. La présidente. Catherine GI-RARDIN, a remercié les personnes présentes : l'équipe pédagogique, les bénévoles et Pascal DAUTREVAUX, adjoint au maire responsable de la Jeunesse. Les rapports moral, d'activité et financier ont été acceptés.

ORGANISATION DE L'ACTIVITÉ DURANT L'ANNÉE 2022-2023

Sylvie FOUFÉ, directrice du groupe scolaire, a proposé d'encadrer 12 enfants :

- 6 le mardi, dont 3 à Pierre Brossolette et 3 à Jules Ferry.
- 6 le jeudi, à Jules Ferry.

Ces séances se dérouleront de 17h

Les enfants seront pris en charge par 8 bénévoles.

L'association remercie Claudine THOMAS, qui s'est investie pendant de nombreuses années pour assurer le soutien scolaire auprès des enfants et qui met fin à ses fonctions. Deux nouveaux bénévoles, Fabienne FOURCAUDOT et Jean-François TRITSCH, ont rejoint l'association en cours d'année.

RENOUVELLEMENT DU **BUREAU**

Sont reconduites dans leurs fonc-

- Catherine GIRARDIN, présidente
- Martine HAGER, secrétaire
- Maryse BOUVY, trésorière

L'association est toujours prête à accueillir de nouveaux bénévoles souhaitant participer à l'aide aux devoirs, si bénéfique aux enfants. comme le constatent les enseignants.









> PATRO'CAPS REND HOMMAGE À GAMIN

Souvenez-vous ou découvrez cette histoire touchante!

Il y a 40 ans, en 1982, le chien Gamin fait irruption dans la vie des Patrocliens. Il est tout de suite adopté et nommé garde champêtre... Il joue même la star dans l'émission 30 Millions d'Amis. Sa mémoire est aujourd'hui honorée par une stèle devant l'école Pierre Brossolette. Son portrait trône fièrement, entre autres, dans la salle des Conférences, où le club Patro'caps se réunit **tous les 3**èmes **jeudis du mois**, et il semble veiller sur les échanges de capsules de

Il est apparu comme une évidence à l'association qu'il fallait faire connaître ce pan d'histoire de notre commune à travers une capsule de

champagne à son effigie. Celle-ci a été dévoilée lors de la grande bourse du 3 septembre 2022. Plus de 150 visiteurs, venus de toute la France et de Belgique, ont ainsi découvert cette anecdote. Patro'caps continue, à travers les réseaux sociaux et en particulier **Facebook**, à faire connaître ce petit bout de patrimoine communal et reçoit de nombreux messages de sympathie.

L'association souhaite mettre en lumière ce qu'il y a de plus beau à Saint Parres aux Tertres et valoriser la commune. Si vous avez des idées, n'hésitez pas à les lui soumettre par mail.

INFOS / CONTACT:

■ Page Facebook:

www.facebook.com/groups/309375094276495/

■ Mail: patrocaps@gmail.com

#158 | LE PATROCLIEN | DÉCEMBRE 2022 - www.saintparresauxtertres.fr

COMITÉ DES FÊTES

ÉVÈNEMENTS À VENIR

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'assemblée générale aura lieu le samedi 28 janvier 2023 à 17h dans la salle des Conférences. Vous y êtes attendus nombreux car l'association aura besoin de bras lors de ses prochaines manifestations! La réunion se clôturera par le verre de l'amitié et une galette des rois.

REPAS DANSANT

Le repas dansant annuel aura lieu le dimanche 26 février 2023 à la salle Deterre Chevalier. La dégustation du couscous préparé par M. MARCHETTI, traiteur, se fera dans une ambiance musicale grâce à l'orchestre de Gérard MARCY et à sa chanteuse, Sabine.

N'hésitez pas à vous y inscrire et à réserver par téléphone auprès de Martine WITKOWSKI (06 74 73 44 36) ou de Miguel MORENO (06 32 40 22 11).

RÉTROSPECTIVE THÉ DANSANT



Le *Comité des fêtes* a organisé son thé dansant annuel le dimanche 16 octobre 2022 avec l'orchestre de Yannick CHAMPION, dans la Salle Deterre Chevalier.

Comme toujours, dans une très bonne ambiance, les danseurs apprentis ou confirmés se sont retrouvés sur la piste de danse et ont enchaîné slows, madisons, valses et tangos Ces musiques entraînantes ont été fredonnées de table en table. Ce fut un réel plaisir pour les membres de l'association de revoir des visages un peu oubliés depuis plus de 2 ans !

Merci à tous les bénévoles qui ont contribué à ce divertissement et rendez-vous le dimanche 15 octobre 2023 pour la prochaine édition.

HALLOWEEN



C'était l'hooorrreur ! Dimanche 30 octobre 2022 après-midi, la salle socioculturelle a été envahie par plus de 100 petits monstres, âgés de 3 à 12 ans, tous aussi moches et méchants les uns que les autres ... mais aussi tellement adorables! Se sont côtoyés des fantômes, des loups-garous, des sorcières, des vampires, des clowns tueurs, des sauelettes, des zombies et même une petite citrouille. Les enfants ont assisté avec bonheur à **un spectacle** de magie, puis ont participé au concours des 3 meilleurs déauisements. Les costumes étaient magnifiques et le maquillage horrible à souhait (cicatrices, fauxsang ...). Après toutes ces émotions vint le temps du goûter et des danses endiablées sur la piste.

La présidente du *Comité des fêtes* remercie les enfants, les parents, les accompagnants et les membres de l'association d'avoir contribué à la réussite de cet évènement. Vu le succès de ce « Bal des monstres », rendez-vous est pris pour l'année prochaine!

MARCHÉ DE NOËL



Les samedi 26 et dimanche 27 novembre s'est tenue la 11ème édition du marché de Noël qui a battu des records de fréquentation. Près de 30 exposants ont présenté leurs créations artisanales gastronomiques (bijoux, tableaux, miel et décorations de Noël). Les visiteurs ont pris le temps de découvrir les différents stands afin de faire leur choix parmi des cadeaux faits main et originaux. Ils ont également dégusté croquemonsieur, hot-dogs, crêpes et vin chaud. Le père Noël est venu à la rencontre des enfants et s'est prêté tout le week-end à des séances photo. Comme toujours, la bonne humeur et l'énergie des bénévoles ont permis à la magie de Noël d'opérer.

En parallèle s'est déroulée **l'élection** du plus beau sapin de Noël. Les 19 enfants inscrits avaient fait preuve d'imagination pour créer leur sapin personnalisé, utilisant des matériaux divers et variés (tissu, plâtre, carton, branches, grillage ...).





L'UNRPA CÉLÈBRE L'AUTOMNE

es membres de l'UNRPA s'étaient donné du mal pour décorer les ronds-points de la commune aux couleurs de l'automne. Quelles ne furent pas leur surprise et leur peine de voir que la silhouette de chasseur, l'un des principaux éléments du décor du giratoire du drive Leclerc, avait été volée le 14 septembre, entre 12h et 14h! Les personnes ayant commis ce méfait, peut-être pour faire valoir leur opinion « anti-chasse », n'ont pas pensé aux Patrocliens et aux automobilistes qui aimaient admirer cette décoration. De même, la douzaine de potirons installée pour agrémenter le décor a elle aussi disparu. De tels actes de vandalisme risquent de décourager les adhérents de l'association qui mettent pourtant tout leur cœur dans l'embellissement de la commune. L'UNRPA en profite pour remercier les personnes lui ayant donné du bois pour fabriquer ces décorations.

La rentrée des classes a sonné l'heure d'une nouvelle

année d'activités : après-midi jeux, loto, choucroute (une nouveauté!) et, en novembre, célébration du Beauiolais nouveau.

Le mois de décembre a également été bien occupé : participation au marché de Noël et au Téléthon, sortie pour assister à une pièce de théâtre à Lusigny-sur-Barse et, pour les dernières retrouvailles de l'année, un après-midi récréatif avec dégustation d'un buffet de desserts et visite du père Noël, venu les bras chargés de cadeaux!

La reprise des activités aura lieu le mercredi 4 janvier 2023 à 14h, à la salle des Conférences.

L'assemblée générale se tiendra le vendredi 20 ianvier 2023 à 10h30, à la salle des Conférences. Elle sera suivie pour les adhérents d'un repas au restaurant de Montiéramey. Les personnes souhaitant faire la connaissance de l'association seront les bienvenues à l'AG.







> TAROT PATROCLIEN

L'association de joueurs de tarot offre à ses membres une ambiance chaleureuse et amicale. Les parties se jouent les vendredis soir, de 20h à 24h.

CONTACT:

P. NICOLAS, président : 06 62 54 86 88



#158 | LE PATROCLIEN | DÉCEMBRE 2022 - www.saintparresauxtertres.fr

> COMPAGNIE DE L'EXPRESSION

UNE BELLE ÉQUIPE AU SERVICE DU RIRE!

a toute jeune Compagnie de l'Expression, qui a fêté ses 3 ans le 15 septembre dernier, est née d'une amitié forgée sur les planches. Elle ne manque ni de ressources, ni d'imagination pour divertir les spectateurs!



Depuis l'automne dernier, elle a pris ses quartiers dans la salle des sociétés, au sous-sol de la mairie, grâce à une convention signée avec la municipalité patroclienne. Elle y répète, dans la joie et la bonne humeur, un spectacle d'humour décalé qui a déjà déclenché des salves de rires et d'applaudissements à Troyes et dans les communes environnantes, en attendant de trouver de nouveaux publics et de nouvelles salles accueillantes.

À une époque où la meilleure thérapie est le rire, ce spectacle propose, par le biais de **courtes** saynètes endiablées et rythmées, des solutions peu orthodoxes à tous vos maux, aussi inavouables soientils. N'ayez aucune crainte et aucun complexe, vous serez entourés par les meilleurs «psys» du moment! Que les plombs sautent ou que le son soit coupé, qu'un animal intervienne ou que la police débarque, la Compagnie de l'Expression ne recule devant rien pour divertir le public et l'amener, s'il le souhaite, à une réflexion sur la condition humaine et sur son lot d'absurdités, de complexes et de naïveté.

La prochaine représentation aura lieu le samedi 14 janvier 2023 à 20h30 au bar associatif *Expression libre*, 33 avenue de Champagne à Troyes.

Contact:

- Facebook:
- « Compagnie de l'expression »
- ciedelexpression@outlook.fr



DIOCÈSE DE TROYES - BOURANTON - LAUBRESSEL - SAINT PARRES AUX TERTRES - THENNELIÈRES - VILLECHÉTIE

epuis quelques mois, le diocèse accueille deux séminaristes colombiens qui poursuivent leur formation au séminaire d'Issy-les-Moulineaux. En complément de leur formation théologique, ils doivent assurer une responsabilité pastorale. C'est à ce titre que Fredy de Jésus Aristizabal, affecté à Pont-Sainte-Marie et Saint Parres, propose aux paroissiens :

- L'accompagnement des catéchistes, des servants d'autel et des équipes liturgiques.
- Des temps de formation et des rencontres spirituelles.

L'équipe pastorale paroissiale, en effectif réduit, a invité les paroissiens à une consultation pour proposer des personnes susceptibles de rejoindre l'équipe dans sa mission d'animateurs et de relais de la vie paroissiale.

Pour fédérer les services «Catéchèse», les paroisses de Pont-Sainte-Marie, Saint Parres aux Tertres et Saint-Nizier s'associent et proposent aux jeunes le même parcours de catéchèse et des rencontres ponctuelles autour des temps forts de l'année liturgique.

L'inscription au catéchisme est toujours possible. Prendre contact aux heures de permanence ou contacter Soeur Anne Theresia au 07 69 24 67 79 ou par la messagerie paroissiale.

INFORMATIONS

- **Dimanches et fêtes : Messe à 10h30** à l'église de Saint Parres aux Tertres (chauffage) jusqu'à Pâques.
- Nuit de Noël : Messe à 18h30 à l'église de Saint Parres aux Tertres.
- Permanences d'accueil : Lundi, de 10h à 11h30 et jeudi, de 17h30 à 19h.
- Chaque vendredi, à 8h15 : Messe à la Tuilerie - 8, rue Jean Jaurès.

CONTACT:

Maison paroissiale, 5 rue Edme Denizot 10410 Saint Parres aux Tertres

Tél.: **03 51 53 50 51** Père Jean-Marc GRAND:

06 80 45 13 12

paroisse.stparres@gmail.com



#158 | LE PATROCLIEN | DÉCEMBRE 2022 - www.saintparresauxtertres.fr

Sauvegarde du PATRIMOINE

UNE BELLE REPRISE!

près l'organisation du concours photos et de l'exposition animalière lors de la Fête de la Nature, une fois l'été terminé c'est avec enthousiasme que les amateurs du patrimoine patroclien se sont retrouvés dès la rentrée pour deux événements très attendus : les visites quidées de l'église et du musée des sarcophages à l'occasion des Journées européennes du patrimoine, le dimanche 18 septembre, et la sortie dans le Loiret du samedi 24 septembre.

Cela faisait bien longtemps que l'association n'avait pas organisé d'excursion ... C'est donc avec grand plaisir que ses membres se sont lancés dans la planification de la visite du château de Cha-

merolles et de son musée des parfums ainsi que dans celle de l'Atelier-Musée de l'Imprimerie (AMI) de Malesherbes!

Samedi 24 septembre aux aurores, 25 personnes ont pris le car pour Chilleurs-aux-Bois, dans le Loiret. Elles ont été accueillies vers 10h par un guide-conférencier qui leur a dévoilé les mystères du parfum et de son usage lors d'un parcours à travers les salles à l'architecture Renaissance du château de Chamerolles. Le groupe s'est ensuite restauré à la *Table des Artistes* et a terminé le repas par le dessert local : un Pithiviers fondant.

L'après-midi, c'est à l'AMI, richement doté d'équipements de toutes époques, que les participants ont découvert, lors d'une visite guidée, l'évolution des multiples techniques de l'impression des journaux, revues et autres livres du Moyen Âge à nos jours.

De retour à 19h dans notre commune, tous se sont déclarés enchantés de cette journée.

L'association est déjà en recherche d'un autre site à visiter et espère compter plus de participants l'année prochaine, seule façon pour elle d'assumer les dépenses engagées.

Si l'histoire et le patrimoine vous intéressent, n'hésitez pas à re-joindre l'association! Un simple petit mot à la mairie avec vos coordonnées suffira à pouvoir vous recontacter.



#158 | LE PATROCLIEN | DÉCEMBRE 2022 - www.saintparresauxtertres.fr

QUALITÉ DE VIE ET BIEN-ÊTRE

L'ASSOCIATION TOUJOURS AUSSI ACTIVE SUR LA CIRCULATION

ucien SPILMANN, président, PHILIPPON. Cécile viceprésidente. Marie-Laurence MOREAU, trésorière, et André MORET. administrateur. représenté l'association au comité de pilotage du 11 octobre sur les problèmes de circulation.

Le travail de conviction engagé depuis 5 ans par l'association commence à porter ses fruits. En effet, le conseil départemental, l'agglomération et la commune ont annoncé des premiers aménagements pour encourager les automobilistes qui se rendent à BeGreen et chez Leclerc à emprunter la rocade.



analyse avantages/inconvénients du projet avec le concours d'experts, puis demanderait l'avis de ses 425 adhérents avant de faire part de sa position aux élus.

d'analyse travail et concertation est en cours. Sans précipitation puisque les travaux ne commenceraient pas avant fin 2024 ...

La délégation de l'association a aussi rappelé au comité de pilotage la nécessité d'anticiper l'arrivée en 2023 de Leroy Merlin dans la zone commerciale BeGreen, cul-de-sac déjà saturé aux heures de pointe.

Le projet le plus important est la création d'un rondpoint à l'intersection entre le boulevard Pompidou et l'avenue de Lattre de Tassigny. Au cours de la réunion, les représentants de l'association ont posé plusieurs questions, notamment sur sa capacité à absorber les 7400 véhicules/jour qui viennent du rond-point de l'Europe, sur la circulation des poids lourds et sur le financement de la dépense (2 millions €).

Lucien SPILMANN a indiqué au comité de pilotage que, fidèle à sa pratique, l'association procèderait à une Enfin, le conseil d'administration s'est déplacé sur le terrain pour constater que les panneaux « gain de temps » sont bien installés sur les axes Pompidou et de Lattre de Tassigny. C'était un engagement de François BAROIN, président de l'agglomération, lorsqu'il avait reçu l'association en juin.

Contact:

- Lucien SPILMANN: 06 28 52 90 32
- asso.cadreviestparres@gmail.com

> CLUB INFORMATIQUE PATROCLIEN

LA NOUVELLE ANNÉE **SELON LE CIP**

Le CIP souhaite que 2023 apporte à tous ses adhérents son lot de bonnes nouvelles et offre de nombreuses occasions de faire vivre l'esprit amical du club.

L'année commence bien puisque **le repas annuel** est prévu le dimanche 1er avril 2023 à 12h, à la salle Deterre Chevalier. Il permettra aux membres du club de se retrouver pour partager un moment convivial.

Le CIP a tenu son assemblée générale le 1er septembre et remercie toutes les personnes qui y ont assisté.

CONTACT: clubpatroclien@hotmail,fr Annie MOREAU, secrétaire: 06 83 08 92 60

AS DU TERTRE

49ème ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

'Association Sportive du Tertre a tenu son assemblée générale le 13 octobre dernier, en présence de Marc BRET, conseiller départemental, et d'Aurélie ABT, présidente du Comité de l'Aube de tennis. Patrick LOMBARD, président du Comité de l'Aube de tennis de table s'était excusé, ainsi que Catherine BRÉGEAUT, conseillère départementale, qui a laissé un message de

remerciements et d'encouragement. Le représentant de la mairie, n'ayant pu être présent, s'est excusé ultérieurement.

Dans son rapport moral, **le président a rappelé les principaux évènements de la saison 2021-2022** : les réunions du comité directeur, l'assemblée générale extraordinaire du 18 juin 2022 qui a entériné la suppression de la section foot de l'association après



50 années d'existence, et le changement de responsable de la section tennis, Thomas MONCEL ayant laissé sa place à Hervé THOMY.

Les membres présents ont ensuite entendu le bilan d'activité de chacune des sections (cyclotourisme, tennis et tennis de table), puis le rapport financier de la trésorière.

Ces travaux ont montré la

belle dynamique de l'association et de ses sections, chacun des bénévoles œuvrant pour développer son activité malgré les difficultés rencontrées.

Le président a conclu l'assemblée en souhaitant une belle saison 2022-2023 à toutes et tous, et en invitant tous les Patrocliens qui le souhaitent à venir pratiquer le cyclotourisme, le tennis et/ou le tennis de table.

> C.E.A.E.T.C. : QI GONG - TAÏ-CHI-CHUAN

Le Centre d'Etude des Arts Energétiques Traditionnels Chinois propose des cours de Qi Gong et de Taï Chi Chuan style Yang.

Le Qi Gong, pouvant être traduit par « travail énergétique », fait partie intégrante de la médecine chinoise. Il permet de se relaxer tout en renforçant son corps et son psychisme.

Le Taï Chi Chuan est un art martial qui privilégie la souplesse sur la force. Il procure enracinement et légèreté, douceur et puissance, énergie et tranquillité.

Les cours sont animés par des professeurs diplômés et des stages sont organisés tout au long de l'année par des intervenants extérieurs et par les professeurs. Il est possible d'intégrer l'association en cours d'année. Il n'y a pas de cours pendant les vacances scolaires.

HORAIRES DES COURS à Saint Parres aux Tertres, espace Pascale Paradis, rue Jules Ferry :

LUNDI

- 19h30-20h45 : Taï Chi Chuan débutants
- 19h30-20h30 : Qi Gong tous niveaux
- 20h30-21h00 : Qi Gong pratiquants confirmés

JEUDI

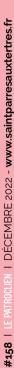
- 18h45-19h30 : Taï Chi Chuan avec arme
- 19h30-20h45 : Taï Chi Chuan niveau avancé

Il est possible de pratiquer le Qi Gong en d'autres lieux.

Contact:

- Tél.: 06 12 91 91 25
- Mail: ceaetc10@gmail.com
- Site Internet : www.ceaetc.com







CHARADE

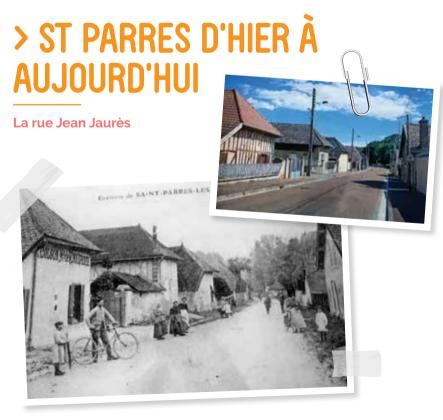
Mon premier est la première syllabe de cheveu.

Mon second se trouve à l'intérieur du pain.

Mon troisième se trouve au milieu du visage.

Mon tout permet de se réchauffer et sert de passage au père Noël!

(zəu - əim - əyo) əəuiməyo: uoitulos



ÉTAT CIVIL



MARIAGES

Caroline HA et Jérôme, Pascal DUSSOL, le 10 septembre 2022

DÉCÈS

- **Dominique DE PASCALE**, le 29 mai 2022 à Saint Parres aux Tertres
- André, Emilien LALUET, le 6 septembre 2022 à Troyes
- Jeannine, Marcelle, Gilberte GUYOT veuve GÉRARD, le 28 septembre 2022 à Troyes
- Simone, Marie, Henriette GAY veuve TISSIER, le 24 octobre 2022 à Troyes
- **Alain VERNEL**, le 23 octobre 2022 à Troyes
- MOUILLÉ Francis, Raymond, Jean-Pierre,

le 3 novembre 2022 à Troyes

- Jean-Claude, André HUBERT,
- le 7 novembre 2022 à Saint Parres aux Tertres
- Gilberte, Andrée YVON veuve DUTUS,

le 7 novembre 2022 à Saint Parres aux Tertres

ALAIN VERNEL NOUS A QUITTÉS

C'est avec une grande tristesse que l'équipe municipale et le personnel communal ont appris le décès d'Alain VERNEL, maire adjoint à la Culture jusqu'en 2001. Il avait créé le festival de chant choral *Chante*, qui se poursuit désormais avec les *Chorales de l'Avent*.

C'est une grande perte pour notre commune, tant Alain avait le sens du service public chevillé au corps. Aujourd'hui encore, il s'investissait dans le cadre des **ambassadeurs de quartier**.

La franchise était l'une de ses grandes qualités : Alain savait toujours dire ce qui allait comme ce qui n'allait pas. Il adorait marcher sur les chemins de Compostelle, ou sur ceux des douaniers en Bretagne. Toujours au service des autres, il était devenu **président de l'association** *Coup*



d'chœur, qu'il avait fait rayonner. Nous nous souviendrons encore longtemps de sa belle voix de basse qui tonnait lorsqu'il n'était pas satisfait et vibrait si mélodieusement lorsqu'il chantait.

Nous perdons en sa personne un homme bien et droit, sûr de ses valeurs humanistes et, pour ma part, je perds un ami très cher.

A sa femme, Martine, à ses enfants et petits-enfants, j'adresse au nom de tout le conseil municipal mes plus vives condoléances.

Le maire,

Jack HIRTZIG



Madame. Monsieur.

ette année 2022 arrive à son échéance. Son bilan est chargé de conflits, de peurs, de doutes, d'incertitudes avec la guerre en Ukraine, les différents désordres géopolitiques de part le monde ... et les crises qui se succèdent.

Il y a 3 mois, nous avions évoqué les périodes extrêmement délicates, difficiles qui allaient se présenter à nous. Nous étions dans le vrai, mais bien en deçà de la pire réalité qui se révèle presque tous les jours.

Pour les populations, les conséquences des situations économiques et monétaires sont dramatiques. Elles favorisent également l'instabilité politique et mettent en cause la crédibilité des dirigeants.

Nous subissons de plein fouet l'augmentation du coût de la vie, la baisse du pouvoir d'achat, la hausse des carburants, des énergies, de l'alimentaire, les pénuries de matériaux, de main d'oeuvre ... et le Covid toujours présent.

Pour les collectivités territoriales, l'inflation galopante remet en cause nombre de projets. Dans certaines communes, l'augmentation de la facture énergétique représente **la moitié** de la capacité d'autofinancement!

Ce surcoût conduit les élus à agir en conséquence : réduction de la durée de l'éclairage public, du chauffage dans les bâtiments communaux, passage à des éclairages moins énergivores ... afin de limiter au possible la facture et de garder une capacité d'investissement.

Nous allons traverser une période hivernale empreinte d'incertitudes quant à la disponibilité du gaz et de l'électricité. Ces préoccupations sont source d'inquiétude et de mal-être dans la vie quotidienne de nos administrés.

Espérons que la météo nous permette de traverser ces mois d'hiver sans trop de difficultés.

Au seuil d'une nouvelle année, il est dans la tradition de présenter ses vœux. Ceux que nous vous adressons sont simples et raisonnés : qu'en 2023 la sagesse, la responsabilité, l'intelligence retrouvent leur place dans ce monde devenu totalement imprévisible.

Bien à vous. **Joël FRANÇOIS** Pour les élus « Agissons pour l'Avenir »



Le mot de la

CONSEILLÈRE DÉPARTEMENTALE

CATHERINE BRÉGEAUT, CONSEILLÈRE DÉPARTEMENTALE MEMBRE DE LA COMMISSION COHÉSION ET ATTRACTIVITÉ DES TERRITOIRES / TOURISME /CULTURE

BILAN ET ÉLÉMENTS DE RÉFLEXION

Madame, Monsieur,

e département – conseil départemental – est un partenaire majeur des territoires de l'Aube. Face aux mutations qu'il nous faut affronter, la responsabilité de tous - et singulièrement des élus – est engagée. La politique doit se réformer au plus vite. Toute notre énergie, toute notre expérience, tout notre réalisme doivent investir le champ de l'action qui ne consiste pas à « décider dans l'incertitude » mais bien à déterminer

les priorités et à gérer de manière raisonnée et efficace les actions à conduire. Il n'est d'autre choix que LA VOIE DU DIALOGUE, seule apte à construire un modèle politique coopératif. Je le répète avec force, les différences de sensibilité ne sont pas menaçantes pour peu que le bien commun l'emporte sur des postures partisanes. Une gouvernance non intégrative ne peut être efficace. Veillons à ce que les idéologies ne contribuent pas au processus de fragilisation démocratique.

Consciente de la responsabilité qui m'incombe dans ce climat anxiogène, je multiplie et recense méthodiquement toutes les attentes. Les réunions cantonales et les entretiens de travail ont permis de vous entendre concrètement sur l'accès au soin, les retours d'hospitalisation, l'accompagnement des aidants, les difficultés des femmes en situation d'insertion (garde d'enfants, mobilité), les transports.

Les contributions de nos concitoyens, des élus - notamment des CCAS - et, bien sûr, des acteurs du monde associatif font dès à présent l'objet d'une réflexion concrète qui se nourrit de retours d'expérience. Ce lien de terrain est essentiel pour que les cadres normatifs s'adaptent aux besoins réels.

En commission départementale et dans le cadre du débat de politique générale, j'ai réaffirmé :

- La nécessité d'un choc de simplification administrative en rappelant l'importance du **guichet unique**, **pour ne pas démultiplier inutilement les interlocuteurs**.
- Le soutien renforcé à l'accès aux droits dans le domaine social et la **nécessité d'agir concrètement et collectivement avec l'échelon communal les CCAS -, les organismes sociaux, les associations caritatives, et les professionnels de santé.**
- Le renforcement des programmes de prévention systématiquement assortis de dispositifs d'évaluation



impliquant tous les acteurs de la prévention médico-sociale.

La nécessité d'une prise en compte des difficultés de mobilité des personnes en insertion professionnelle en suggérant l'expérimentation d'une navette de travail en début et fin de journée.

Le département, chef de file des solidarités, est pleinement engagé. Il est à noter que l'Europe, au travers du Fonds social européen, apporte une contribution d'importance. De même, la mobilisation départementale est déterminante pour la protection de l'enfance, la famille, le grand âge et le handicap à travers des dispositifs adaptés. Parmi les actions

engagées, il est à noter le lancement de la stratégie 1000 premiers jours de l'enfant, démarche initiée par l'État. Le département de l'Aube, la Caisse d'allocations familiales de l'Aube et leurs partenaires s'engagent pour mieux accompagner les parents et rendre visible l'ensemble des ressources à leur disposition.

Je terminerai par l'évocation de la jeunesse. Le dialogue avec les étudiants et les acteurs de la formation professionnelle et de l'apprentissage est un engagement d'élue, essentiel pour l'avenir de l'Aube. Ma méthode : échanges réguliers sur les besoins ressentis au plan éducatif et écoute active des parents et des enseignants, notamment dans le cadre des conseils d'administration du collège Eurêka de Pont-Sainte-Marie et du lycée agricole Campus terres de l'Aube de Saint-Pouange.

Enfin, à l'approche des fêtes de fin d'année, je tiens à **vous** adresser mes meilleurs souhaits. La recherche de la paix - intérieure, sociale, internationale - est plus que jamais nécessaire pour assurer la stabilité collective et le droit au bonheur de chacun. La tranquillité n'est pas un horizon lointain mais une réalité à construire ensemble, dès à présent, dans la confiance et le dialogue.

Soyez assurés de toute ma disponibilité et de mon engagement au service d'un monde ouvert et respectueux, auquel nous aspirons tous.

Mes vœux les plus sincères pour l'année 2023. Continuons ensemble dans le dialogue qui nous unit.

Respectueusement, Catherine BRÉGEAUT

Contact:

■ Mail: catherine.bregeaut@aube.fr

■ Tél : 06 10 83 02 63



HÔTEL DE VILLE:

Adresse postale:

Mairie de Saint Parres aux Tertres 2, rue Henri Berthelot - CS 40064 10092 TROYES CEDEX

Horaires:

Ouverture du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 18h

Tél. 03 25 72 12 30

www.saintparresauxtertres.fr

CIMETIÈRE :

Ouverture des portes :

Horaires d'hiver
 (du 1^{er} novembre au 31 mars) :
 Portillon automatique, de 8h à 17h30

> BIBLIOTHÈQUE

Lundi: 14h - 18h30

Mercredi: 10h - 12h30 et 14h - 18h30

Vendredi : 14h - 18h30Samedi : 10h - 12h30

Tél: 03 25 80 49 02

facebook.com/bibliothequemunicipaleSPAT/

Fermeture du 18 au 27 décembre

RENSEIGNEMENTS

Numéros de téléphones utiles

Groupe scolaire Brossolette-Ferry:

- Ecole maternelle Jules Ferry: 03 25 80 20 67
- Ecole élémentaire Pierre Brossolette: 03 25 80 76 42
- Ecole élémentaire Jules Ferry: 03 25 80 76 45

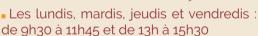
Restaurant scolaire : 03 25 41 06 70

Accueils de loisirs : 09 63 63 82 14

Police municipale: 06 75 21 42 06

> LES RESTAURANTS DU COEUR

Inscriptions et distribution Ouvert toute l'année



Les mardis : de 17h à 18h
Les samedis : de 9h30 à 11h45

Au siège : 16, rue Louis Morin à Troyes

(Tél.: 03 25 71 04 04)



Calendrier 2023:

 Les dates ne sont pas encore connues



Action médico-sociale PÔLE DES SOLIDARITÉS

DÉPARTEMENT DE L'AUBE : DES AIDES ET DES CONSEILS PRÈS DE CHEZ VOUS

otre commune dépend du centre médicosocial 2, rue du Docteur Roux - 10150 Pont-Sainte-Marie (tél.: 03 25 46 44 70), circonscription ceinture Est de Troyes. Des professionnels sont à votre écoute et peuvent vous rencontrer au centre médico-social ou lors de permanences à la mairie de Saint Parres aux Tertres ou lors de visites à domicile.

PERMANENCE DE L'ASSISTANTE SOCIALE DU PÔLE DES SOLIDARITÉS À LA MAIRIE DE **SAINT PARRES AUX TERTRES:**

tous les 1ers mercredis de chaque mois, de 9h à 12h. Élodie THIERRY vous reçoit sur rendez-vous. En cas de modification, un message sur les panneaux lumineux vous informera des nouveaux horaires. Pour tout renseignement ou rendez-vous:

03 25 46 44 72 ou 03 25 46 44 70 (standard).

SERVICE PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE:

PÔLE L'infirmière puéricultrice du **SOLIDARITÉS** se tient à la disposition des parents d'enfants de 0 à 6 ans.

Vous pouvez la joindre au 03 25 46 44 72 ou au standard 03 25 46 44 70.

SERVICE UNITE PERSONNES ÂGÉES -PERSONNES HANDICAPÉES:

- Vous avez plus de 60 ans, vous cherchez des renseignements sur : Écoute, information, conseil -Aide au maintien à domicile des personnes âgées -Informations sur l'hébergement en établissement.
- Vous êtes handicapé, sans critère d'âge et vous souhaitez des informations, une aide pour la constitution d'un dossier ou une orientation. Vous pouvez contacter l'assistante sociale au :

03 25 46 44 75 au standard au 03 25 46 44 70.

Pour tout renseignement, vous pouvez également contacter le Centre communal d'action sociale (CCAS) à la mairie de Saint Parres aux Tertres (03 25 72 12 30), votre relais auprès des différents services sociaux.

L'ASSOCIATION JEUNESSE POUR DEMAIN

- Vous avez moins de 21 ans et vous désirez des renseignements sur le logement, la santé. l'emploi et la formation
- Vous rencontrez des difficultés avec vos camarades, vous avez des projets à soutenir
- Vous avez des enfants scolarisés (à partir de 11 ans) ou jeunes adultes (jusqu'à 21 ans) pour lesquels vous vous interrogez
- Vous êtes habitants de Saint Parres aux Tertres et vous voulez mieux comprendre les usages et comportements de la population adolescente de votre quartier

L'Association Jeunesse pour Demain met à votre disposition une éducatrice spécialisée : Mélanie **BLANCHARD (06 76 77 33 86)** que vous pouvez contacter (laisser message et coordonnées) ou bien laisser un message auprès des services de la mairie au 03 25 72 12 30.

> POINT CONSEIL EMPLOI

Un service de proximité à destination des chercheurs d'emploi pour les aider dans leurs démarches de recherche.

Fanny FEDERICI peut vous recevoir sur rendez-vous.

Contact:

■ Tél.: 03 25 71 61 54

■ Mail: pce.stjulienlesvillas@troyes-cm.fr

L'ensemble des infos pratiques sont à retrouver sur www.saintparresauxtertres.fr

INFO COLLECTES 2023

N'OUBLIEZ PAS
DE SORTIR VOS DÉCHETS
• LA VEILLE AU SOIR
POUR LES COLLECTES DU MATIN
• AVANT MIDI
POUR LES COLLECTES
DE L'APRÈS-MIDI

ORDURES MÉNAGÈRES

JEUDI après-midi RUES DIFFICILES D'ACCÈS

MERCREDI matin





TRI SÉLECTIF

MERCREDI

DÉCHETS VÉGÉTAUX

LUNDI matin du 03/04 au 27/11

Collectes hivernales

lundi 16 janvier lundi 13 mars lundi 11 décembre

Collecte du lundi 1" mai reportée le mardi 2 mai Collecte du lundi 1" mai reportée le jeudi 4 mai

*Rues difficiles d'accès

Rues difficiles d'accès et impasses :

Rue Célestin Philbois: n°2,4,6,8 Rue Auguste Renoir: n°12,14,16 Impasse François Ferrer: n° 1,1b,3,5,7,9,2,4,6,8,10,12,14 Impasse des Epicières : n° 2,4,6 Rue des Hauts Vents: n° 4.6.8.10,12,14,16,18 Rue des Hauts Vents: n°9,11,13,15,17,19,21,23,25 Rue Pierre de Courbertin: n° 1.2.3.4.5.6 Rue de l'Egalité: n°1,2,3,4,5,6 Rue des Berges de Seine : nº 1,2,3,4 Rue de l'Espérance : n°1,2,3,4+5 Rue Hélène Boucher: n° 3,4,5,6 Rue du Docteur Roux :

n°8,10,29

À COMPTER DU 1^{ER}
JANVIER 2023,
VOUS POURREZ DÉPOSER
TOUS VOS EMBALLAGES DANS
LE SAC DE TRI.
+ D'INFOS SUR SDEDA.FR



SERVICE GESTION ET COLLECTE DES DÉCHETS

03 25 45 27 30 - collectedechets@troyes-cm.fr troyes-champagne-metropole.fr



MICHIGAN - CANAPÉ 3 PLACES. *L. 214 x H. 76/98 x P. 107/154 cm. Cuir de vachette, fleur corrigée pigmentée, 20 coloris. Assises relaxation électriques et têtières multipositions. Structure en bouleau massif et multiplis. Assises mousse polyuréthane densité 38S kg/m³ avec ressorts intégrés. Dossiers mousse polyuréthane, densité 22 kg/m³. Suspensions ressorts métalliques Nosag. Piétement métal noir. Sécurité enfant. Ports USB. Coussin déco en option. Existe aussi en version fixe et en tissu (tarifs en magasin).



Prix TTC conseillé valable jusqu'au 31/12/2022 en France métropolitaine, hors Corse, hors livraison (tarifs en magasin).

Aire des Moissons-ST PARRES AUX TERTRES à côté de MAXI LITERIE

